

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° V-1 21SGADL0016

SEANCE DU
11 FÉVRIER 2021

Nombre de conseillers en exercice :
71

Nombre de conseillers présents :
64

Date de convocation :
5 février 2021

Date d'affichage :
12 février 2021

OBJET :
Contrat de ville - Approbation du
rapport politique de la ville 2019

Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote : 70

Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 70

Nombre de Conseillers ayant voté
contre : 0

Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 6**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 1**

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 11 février à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Halle des sports - 5 Avenue Jean Monnet - 71200 Le Creusot, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain BALLOT - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Jean-François JAUNET - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - M. Jérémy PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY - M. Jean-Yves VERNOCHE

VICE-PRESIDENTS

M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Sébastien CIRON - M. Eric COMMEAU - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Bernard DURAND - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - Mme Marie-Thérèse FRIZOT - M. Sébastien GANE - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Marie-Claude JARROT - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Valérie LE DAIN - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - Mme Marie MORAND - M. Felix MORENO - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Jean PISSELOUP - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - M. Laurent SELVEZ - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE -

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Abdoukader ATTEYE
Mme PERRIN (pouvoir à Mme Evelyne COUILLEROT)
Mme MATHOS (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY)
M. DUPARAY (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)
M. MARASCIA (pouvoir à M. Charles LANDRE)
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Jean GIRARDON



Vu la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

Vu le décret n°2015-1118 du 3 septembre 2015 relatif au rapport sur la mise en œuvre de la politique de la ville prévu à l'article L 1111-2 du Code général des collectivités territoriales,

Le rapporteur expose :

« En application de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, le décret n°2015-1118 du 3 septembre 2015 généralise pour les collectivités ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ayant conclu un contrat de ville, la réalisation d'un rapport annuel sur leur situation en matière de politique de la ville.

Ce rapport doit être présenté aux conseils citoyens, créés dans chacun des cinq quartiers prioritaires, et soumis également aux assemblées délibérantes des communes concernées.

Pour 2019, le rapport politique de la ville propose comme chaque année, le suivi de la programmation financière, soutenue par les partenaires du contrat de ville.

Il présente le bilan synthétique des actions menées, par grandes thématiques et par objectifs, à savoir :

- Les chiffres clés,
- Le compte rendu des actions par piliers et par objectifs :
 - o L'emploi et l'insertion,
 - o La cohésion sociale,
 - o L'axe transversal,
 - o Le cadre de vie.
- La participation des conseils citoyens associés aux instances du contrat de ville et notamment à l'élaboration des programmations financières annuelles.

En annexe, figurent les actions soutenues en 2019 par la dotation de solidarité urbaine au Creusot ainsi que le rapport lié à la dotation de solidarité urbaine, perçue par la ville de Montceau, que la loi a souhaité valoriser dans ce cadre.

Il vous est donc proposé d'approuver le rapport 2019 politique de la ville.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'approuver le rapport 2019 de la politique de la ville ;
- d'autoriser Monsieur le Président, ou l'élu ayant délégation, à communiquer au représentant de l'Etat, ledit rapport.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 12 février 2021
et publié, affiché ou notifié le 12 février 2021

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le conseiller délégué,
Bernard DURAND

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'B' followed by 'DURAND', enclosed in a rectangular box.

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le conseiller délégué,
Bernard DURAND

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'B' followed by 'DURAND', enclosed in a rectangular box.

Contrat de ville Creusot Montceau

Rapport 2019



Table des matières

Introduction.....	3
1. Les chiffres clé de la programmation 2019.....	4
2. Compte rendu des actions par pilier et par objectifs.....	7
2.1. L'emploi-insertion.....	7
2.1. La cohésion sociale.....	10
2.2. L'axe transversal.....	14
2.3. Le cadre de vie.....	17
3. La participation des habitants.....	22
Annexe 1 : actions soutenues en 2019 par la dotation de solidarité urbaine de la ville du Creusot.....	25
Annexe 2 : rapport 2019, lié à la dotation de solidarité urbaine (DSU), perçue par la ville de Montceau.....	26

Introduction

En application de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, le décret n°2015-1118 du 3 septembre 2015 généralise pour les collectivités ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ayant conclu un contrat de ville, la réalisation d'un rapport annuel sur leur situation en matière de politique de la ville.

Ce rapport doit être présenté aux conseils citoyens, créés dans chacun des cinq quartiers prioritaires, et soumis également aux assemblées délibérantes des communes concernées.

Pour 2019, le rapport politique de la ville propose comme chaque année, le suivi de la programmation financière, soutenue par les partenaires du contrat de ville. Il présente le bilan synthétique des actions menées, par grandes thématiques et par objectifs, à savoir :

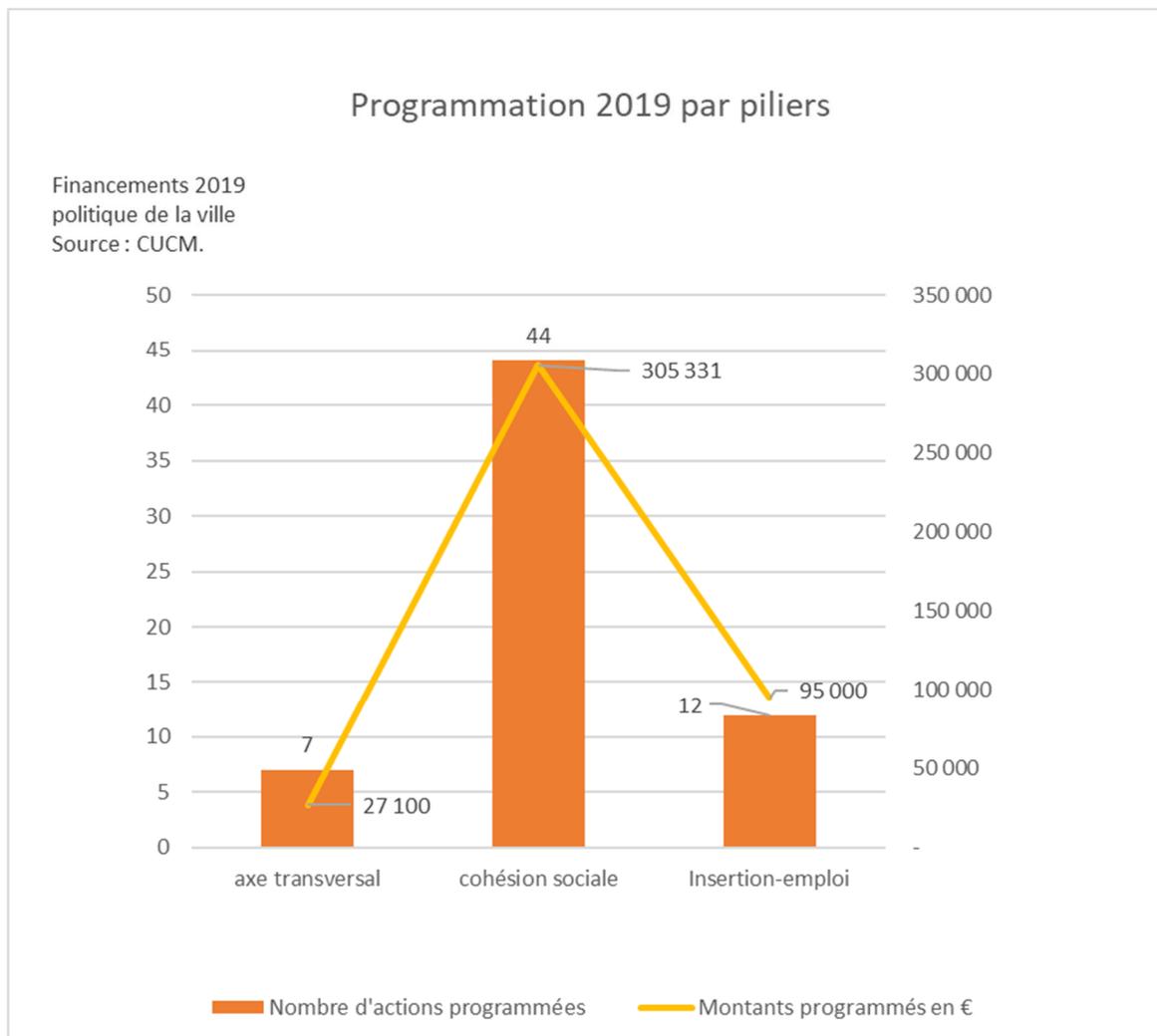
- Les chiffres clé,
- Le compte rendu des actions par piliers et par objectifs :
 - o L'emploi, la formation, l'insertion,
 - o La cohésion sociale,
 - o L'axe transversal,
 - o Le cadre de vie.
- La participation des conseils citoyens associés aux instances du contrat de ville et notamment à l'élaboration des programmations financières annuelles.

En annexe, figurent les actions soutenues en 2019 par la dotation de solidarité urbaine au Creusot ainsi que le rapport lié à la dotation de solidarité urbaine, perçue par la ville de Montceau, que la loi a souhaité valoriser dans ce cadre.

1. Les chiffres clé de la programmation 2019

En 2019, les financements de la politique de la ville ont accompagné 61 actions, à hauteur de 427 431 € :

- 12 actions dans le domaine de l'emploi et de l'insertion pour 95 000 € ;
- 44 actions en matière de cohésion sociale pour 305 331 € ;
- 7 actions relevant d'une approche transversale (égalité femmes-hommes, discrimination, jeunesse) pour 27 100 €.



Comme les années antérieures, les actions nouvelles comptent pour un tiers du total d'actions (20 actions nouvelles sur 63) avec :

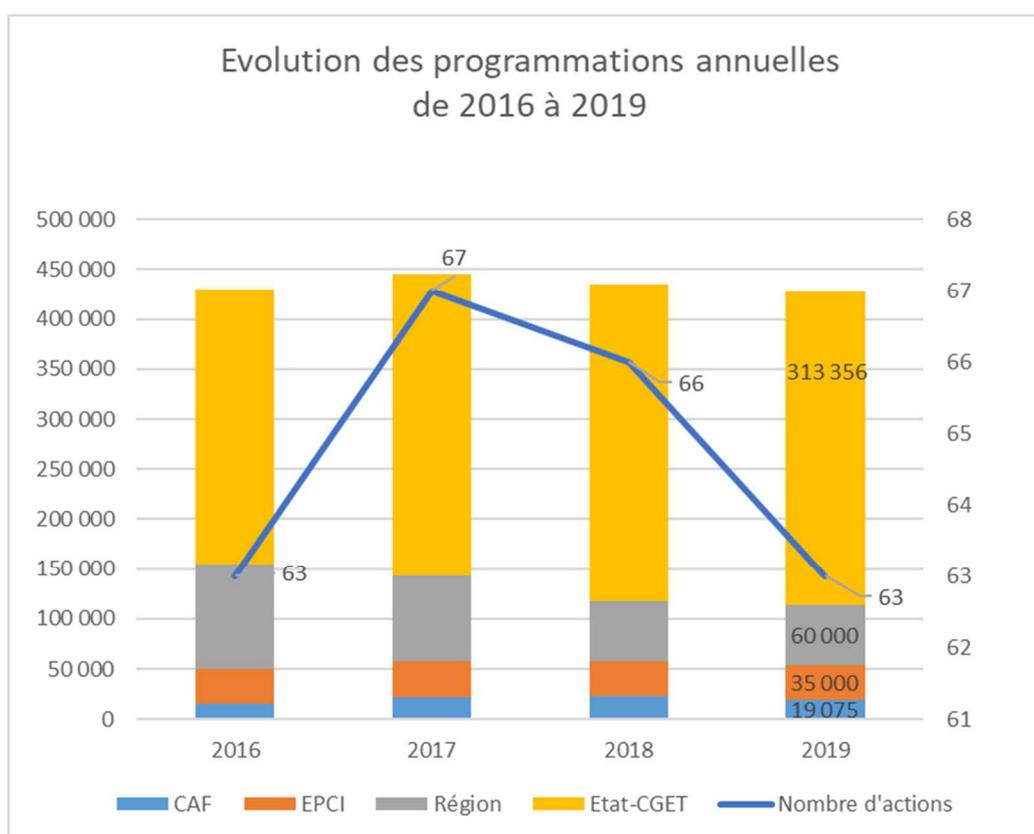
- 1 action nouvelle sur 12, sur le pilier insertion-emploi qui s'est peu renouvelé cette année ;
- 14 actions nouvelles sur 44, sur le pilier cohésion sociale ;
- 5 actions nouvelles sur 7, sur l'axe transversal.

S'agissant des enveloppes, l'Etat est le premier financeur de la politique de la ville puisque les crédits du CGET s'élèvent à 73% de l'enveloppe 2019 avec 313 356 €.

Il est suivi de la Région qui réserve 60 000 € par an à la cohésion sociale (14%).

La CUCM reconduit un fonds politique de la ville de 35 000 € (8%).

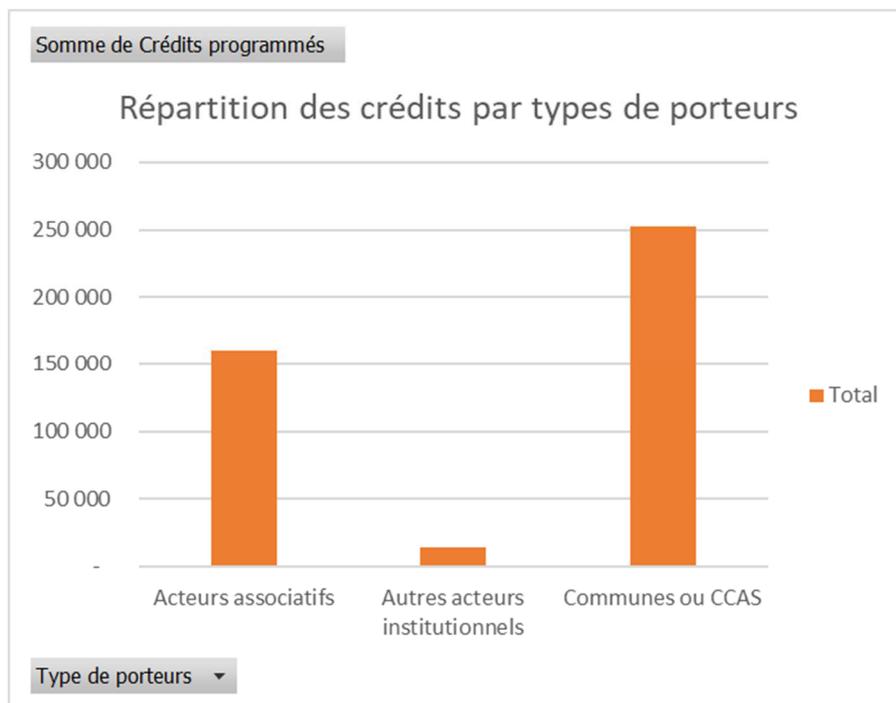
L'enveloppe de la CAF s'élève à 19 075 €.



La mise en œuvre de la politique de la ville repose sur les communes qui bénéficient de 59% des crédits de la politique de la ville (250 775 €).

Tandis que les associations représentent 37% de la programmation. Celles-ci sont particulièrement présentes sur le pilier emploi-insertion, particulièrement : Agire, APOR, Boutique de gestion, les régies de territoire.

Enfin, les crédits restants correspondent à des actions portées par les collèges des Epontots et Jean-Moulin ainsi que l'OPAC 71 pour les chantiers éducatifs avec la Sauvegarde 71.



Depuis 2017, les porteurs de projet renseignent le nombre de personnes accueillies dont celles issues des quartiers prioritaires et de veille active. L'analyse de la programmation fait ressortir deux types d'actions :

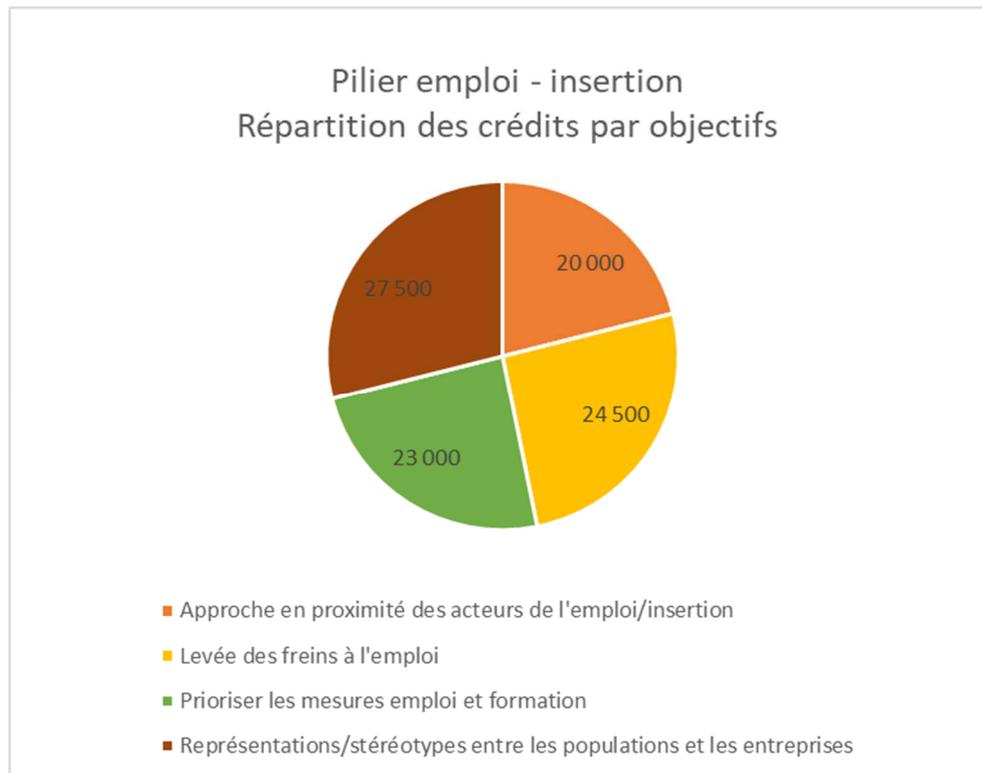
- Les actions d'animation, d'échelle de ville (été du lac, fête de l'été, anime ta ville, samedi de bouger, jardin d'art, Torcy Plage, etc) : elles sont au nombre de 25. Sur les 15 fiches-actions renseignées, le nombre de personnes accueillies s'élève à 12 916 sur l'année, dont 23% issues des quartiers prioritaires (2 978).
- Les actions ciblées (généralement sur prescription), collectives ou individuelles : programmes de réussite éducative, chantiers jeunes - chantiers éducatifs, action de maîtrise de la langue française, guichets emploi - insertion, initiation à la mobilité vélo, etc) : 38 actions ; 28 fiches-actions renseignées qui font état de 2 560 personnes accueillies dont 82% issues des quartiers prioritaires (2 108).

Au total, ce sont 5 086 personnes habitant les quartiers prioritaires ou en veille active, parents ou enfants, qui ont été enregistrées et qui ont bénéficié d'une ou plusieurs actions du contrat de ville.

2. Compte rendu des actions par pilier et par objectifs

2.1. L'emploi-insertion

Le pilier emploi-insertion représente 22% des crédits de la politique de la ville et concernent 255 personnes issues des quartiers prioritaires ou en veille active.



2.1.1. Mettre en œuvre un plan d'actions "emploi" dans les quartiers avec un axe spécifique sur la levée des freins

Le travail effectué sur la levée des freins à l'emploi est un objectif essentiel du pilier : 6 actions programmées pour 24 500 € de crédits politique de la ville, un travail essentiellement réalisé sur la mobilité liée à l'insertion, avec :

- Les plateformes de mobilité (location solidaire de moyens de locomotion), portées par les deux régies de territoire,
- L'action « parcours mobilité » proposé par Agire pour la préparation à l'apprentissage du code de la route ou à l'utilisation des transports collectifs,
- La « bourse au permis » porté en direction des jeunes par la ville de Montceau,
- Une nouvelle action d'initiation au vélo, présentée par Mines de rayon.

Au total, ce sont 191 personnes qui ont été accueillies, 62 issues des quartiers prioritaires, majoritairement des jeunes, situés dans la classe d'âge des 18-25 ans.

Les plateformes « mobilité » sont des services de location solidaire de véhicules (deux-roues, vélos électriques, scooters, automobiles), destinés aux personnes en insertion professionnelle ou en emploi. Elles sont portées par la régie de territoire Nord et par la régie de quartier du bassin montcellien. La première a accueilli 54 personnes dont 25 issues des quartiers prioritaires. La seconde, 36 personnes dont 4 issues des quartiers prioritaires ; au-delà de la location, le bénéficiaire est accompagné pour la recherche de solutions de déplacement plus pérennes (micro-crédit pour achat de véhicules par exemple).

Parcours mobilité, Agire : 61 personnes ont bénéficié du parcours mobilité articulé, selon les besoins, autour de trois volets : l'apprentissage des savoirs de base (préparation à l'apprentissage du code de la route ou à l'utilisation des transports collectifs), la sensibilisation aux risques (prévention routière) et l'apport de soutiens financiers. 11 personnes étaient issues des quartiers prioritaires.

Initiation vélo, Mines de rayon : via des séances d'apprentissage, 27 habitants de la résidence du Lac ont été initiés à la pratique du vélo et savent désormais se déplacer pour leurs trajets quotidiens : principalement des femmes, sans moyen de locomotion. Financée sur les reliquats de crédits du CGET en fin d'année 2019, l'action s'est déroulée à cheval sur 2019-2020 et a été interrompue en mars 2020 par le confinement. Elle s'est poursuivie à Harfleur et au Tennis, en association avec des ateliers de réparation vélo et doit se prolonger à Montceau.

Bourse au permis, Montceau : 6 jeunes dont 4 femmes ont bénéficié d'une prise en charge du coût du permis de conduire, en échange d'heures d'activités d'intérêt collectif (105 heures). 3 ont obtenu le code et parmi eux, 2 le permis.

2.1.2. Améliorer l'approche en proximité des acteurs de l'emploi/insertion

Ce sont 4 actions qui ont été financées à hauteur de 20 000 € pour le fonctionnement des deux guichets emploi insertion, portés par les régies de territoire, et la réalisation d'actions délocalisées dans les quartiers prioritaires de Montceau : Montceau Job Sport, la bourse au Bafa (ville de Montceau).

Elles ont permis d'accueillir 151 demandeurs d'emploi sur les guichets emploi insertion dont 95 personnes issues des quartiers prioritaires, 73 jeunes sur Montceau Job sport dont 100% issus des quartiers et 7 sur la bourse au Bafa dont 4 issus des quartiers.

Les guichets emploi insertion. S'agissant de la régie de territoire nord, 3 agents de proximité ont tenu des permanences au Tennis, à Harfleur et à Torcy jusqu'en avril 2019 puis un seul agent a assuré ces permanences dans le quartier du Tennis du fait de la restructuration de la structure, ce qui a eu un impact sur la fréquentation : 96 personnes ont été accueillies dont 77 issues des quartiers prioritaires. La régie de quartier du bassin minier a suivi 55 personnes dont 18 des quartiers prioritaires. Des actions partenariales ont été mises en place pour les bénéficiaires : Montceau Job sport, semaine du goût, forum de l'emploi.

Montceau Job sport, porté par la ville de Montceau, s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans, sans emploi ni formation. L'action utilise le sport comme outil d'insertion dans le cadre d'un parcours d'employabilité. Ce parcours propose des ateliers de coaching organisés en continue toute l'année (sport, théâtre, teambuilding) et lors d'un temps fort de 15 jours, une fois par semestre, associés à des ateliers de recherches d'emploi et à des visites d'entreprise. L'action repose sur un partenariat étroit entre les acteurs de l'emploi, la ville et des entreprises. 73 jeunes d'une moyenne d'âge de 23 ans ont ainsi été accueillis pendant une durée moyenne de 5 mois en 2019. A l'issue de leur parcours d'employabilité, 62% des jeunes étaient en situation d'emplois, 8% en formation et 30% en construction de leur projet.

Bourse au Bafa, Montceau : la bourse au bafa consiste à prendre en charge le coût de la formation en échange d'heures d'activités d'intérêt collectif (70 heures), réalisées par les jeunes, dans les services de la ville. L'action a concerné 7 jeunes dont 5 issus des quartiers prioritaires.

2.1.3. Travailler sur les représentations / stéréotypes entre les populations et les entreprises

Le travail sur les représentations entre les populations et les entreprises est porté par la Boutique de gestion, en partenariat avec les établissements scolaires, dans le cadre d'actions de sensibilisation des collégiens au monde de l'entreprise. D'autre part, APOR a poursuivi son action en direction des demandeurs d'emplois, sur l'estime de soi et la communication, dans le cadre de la recherche d'emplois. L'objectif a mobilisé 27 500 € de crédits politique de la ville et concerné personnes dont 25 jeunes de moins de 14 ans.

Image de soi, communication verbale et non verbale, APOR : au cours de 5 jours répartis sur deux semaines, les bénéficiaires de l'action, par groupes de 6, suivent un programme de mise en situation, structuré autour des thèmes suivants : connaissance de soi, gestion du stress, expression verbale et communication non verbale, atelier recrutement avec simulation d'entretien, etc. 46 personnes (sur un objectif de 30) ont participé sur 5 sessions dont 19 issus des quartiers prioritaires. 100% des personnes se sont déclarées satisfaites.

Entreprenariat, un état d'esprit à révéler à l'école, BGE : la boutique de gestion propose des actions de sensibilisation à l'entreprenariat dans le milieu scolaire (collège), qui s'inscrivent en complémentarité des stages de 3ème. Au cours de 3 ateliers de 2H30, les classes découvrent ce qu'est une entreprise, les étapes de création, échangent avec des chefs d'entreprises, grâce à des jeux et des mises en situation. L'action a été mise en place avec une classe de 25 élèves de 4^{ème} SEGPA du collège Jean-Moulin de Montceau. A cause du confinement, l'action au collège des Epontots n'a pu se réaliser au 1^{er} trimestre 2020, comme prévu.

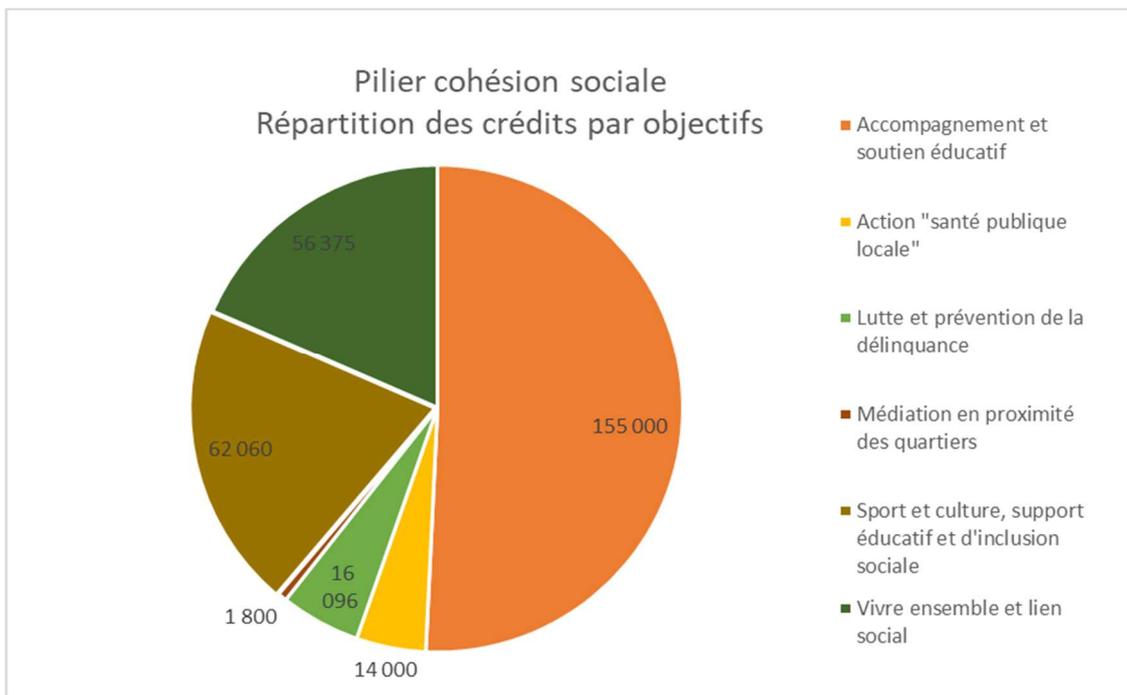
2.1.4. Prioriser les mesures emploi et formation sur les publics issus des quartiers

Une action principale, portée par Agire, a été retenue sur cet objectif : la coordination de la clause sociale dans les marchés publics, qui s'affirme comme un outil structurant pour l'accès au marché du travail des publics en difficulté d'emploi. Les crédits mobilisés s'élèvent à 23 000 €. 36 nouveaux bénéficiaires en 2019 dont 6 issus des QPV pour un total de 57 suivis en 2019.

Coordination de la clause sociale, Agire : l'action a pour but de favoriser l'accès à l'emploi dans le BTP des demandeurs d'emploi, rencontrant des difficultés vis-à-vis du marché du travail. Elle se met en œuvre grâce au développement de la clause sociale dans les marchés publics dont la mission est confiée à Agire par la CUCM. Prestataire d'Agire, l'Ariq BTP est chargé de la mise en relation des demandeurs d'emploi et des entreprises, après l'évaluation des candidats, et du suivi de ceux-ci pendant les chantiers. En 2019, 50 personnes ont été accueillies, 36 ont validé leur projet BTP dont 6 issues des quartiers prioritaires. 21 personnes entrées sur l'action les années antérieures, ont continué à être suivies soit 57 personnes en 2019. 65% ont entre 25 et 44 ans, 18% ont 45 ans et plus, 17% moins de 25 ans. La plupart n'est pas diplômé ou peu diplômé. Sur les 57 personnes, 38 seront maintenues dans le dispositif en 2020 et 19 en sont sorties dont 8 du fait d'un emploi ou d'une formation qualifiante dans le BTP et 10 pour un accompagnement par le Plie.

2.1. La cohésion sociale

La cohésion sociale est le premier pilier en nombre d'actions (44) et en montant de crédits (305 331 €) du fait du financement des 3 dispositifs de réussite éducative qui mobilisent 146 000 €. C'est aussi sur ce pilier, que les publics sont les plus nombreux : près de 14 800 personnes dont le nombre s'explique par les actions de dimension communale mais aussi par les très nombreux programmes mis en place. Parmi ces publics, 4 690 résident dans les quartiers de la politique de la ville. Nombreux sont les enfants de moins de 14 ans (45%) ainsi que les jeunes (15-25 ans).



2.1.1. Poursuivre le travail d'accompagnement et de soutien éducatif, à travers la dynamique PRE

L'objectif "accompagnement et soutien éducatif" est le premier objectif du pilier cohésion sociale, en montants de crédits : 155 000 € de crédits spécifiques dont 146 000 € consacrés au financement des programmes de réussite éducative (PRE) par l'Etat : reconduction du PRE de Torcy (45 000 € par an), de Montceau (51 000 € par an, incluant le programme d'actions) et du PRE du Creusot (50 000 €). L'autre dispositif récurrent de cet objectif concerne l'accompagnement scolaire (CLAS du Creusot, CLAS de Torcy) à hauteur de 9 000€ de crédits spécifiques. Pour toutes ces actions, ce sont 176 enfants de la maternelle au lycée qui ont été suivis sur les différents PRE, dont 87% issus des QPV, et 189 sur les CLAS.

Le programme de réussite éducative (PRE) est un dispositif de la politique de la ville qui consiste en un plan d'actions individualisées, proposé par les équipes éducatives aux enfants qui rencontrent des difficultés scolaires et à leur famille. Ce dispositif, porté par les communes en concertation, promeut une approche globale et concertée de l'enfant et met en œuvre une coordination d'acteurs pluridisciplinaires. L'équipe du PRE de Montceau a suivi 85 enfants dont 63 enfants issus du quartier du Plessis et du Bois du Verne et 14 issus du quartier de vieille Bellevue – Salengro qui ont bénéficié d'actions sur-mesure, centrées autour de la scolarité, de la prévention du décrochage scolaire, de l'accès aux soins, aux pratiques culturelles, etc. A Torcy, 37 enfants ont bénéficié d'un projet personnalisé, incluant l'accès à des professionnels tels que psychologues, orthophonistes... et au Creusot, ce sont 54 enfants qui ont été accueillis.

Le CLAS est un dispositif d'accompagnement à la scolarité articulé autour de l'aide au devoir, la méthodologie, l'éveil culturel et l'accompagnement des parents dans le suivi scolaire. A Torcy, 54 enfants dont 13 primaires et 11 collégiens des Epontots ont été accueillis deux fois par semaine, au centre de loisirs, par deux animatrices permanentes et des bénévoles. En cours d'année, l'assiduité des enfants, l'adhésion des parents et la satisfaction des enseignants ont révélé l'utilité de l'action ainsi qu'au Creusot, où 135 enfants ont bénéficié de l'offre d'accueil périscolaire.

2.1.2. Structurer un axe sport et culture "politique de la ville" comme support éducatif et d'inclusion sociale

L'objectif "sport et culture" constitue, après l'accompagnement éducatif, le deuxième objectif en montants de crédits programmés (62 060 €) et le premier, en nombre d'actions et en participants : 16 actions qui ont accueilli 4 800 personnes dont 1 150 issues des quartiers de la politique de la ville. On retrouve sur cet objectif, des actions de grande envergure, organisées dans l'espace public (festival jeunesse, TSB dans les quartiers), des actions plus ciblées, délocalisées dans les quartiers (développement du judo dans les QPV) ou menées en lien avec l'école (promenons-nous dans les livres) ou se prolongeant hors temps scolaire (oser l'art en famille). L'objectif se caractérise aussi par un ciblage des jeunes de moins de 14 ans et de leurs parents ainsi qu'une implication associative importante, complémentaire de l'action des villes : clubs sportifs mais aussi acteurs de la culture.

Promenons-nous autour des livres : l'action portée par la ville de Montceau en direction des grandes sections d'école maternelle a pour but d'éveiller la curiosité des enfants et l'acquisition du langage. 56 enfants des écoles des quartiers prioritaires ont bénéficié d'une heure par semaine de l'atelier ainsi que des sorties, des spectacles organisés les mercredis.

TSB dans les quartiers : dans le cadre du festival porté par la ville de Montceau, 375 habitants des quartiers prioritaires ont pu bénéficier de places gratuites de concerts, en octobre 2019, par l'implication des acteurs de la culture et des acteurs sociaux.

Développement du judo dans les quartiers de la résidence du Lac, du Plessis et du Bois du Verne, Alliance Dojo 71 : 42 enfants de moins de 14 ans ont été accueillis une fois par semaine, à partir de septembre 2019 et jusqu'au mois de mars 2020 où le confinement a été installé. Le lien a été maintenu par mail, facebook et téléphone sur la période.

Festival jeunesse, ville du Creusot : un large partenariat intercommunal (services jeunesse du Breuil, de Torcy, FJT, médiathèque, collège Croix-Menée, IME), impliqué pour mobiliser des jeunes de tous horizons, sur l'organisation du festival, de janvier à juin 2019, sur le thème des cultures urbaines. 1300 participants sont dénombrés dont 42 jeunes issus des quartiers prioritaires.

Samedi de bouger : l'action portée par le service des sports de la ville du Creusot met en œuvre une programmation globale de découverte de pratiques sportives, à l'échelle de la ville et dans les quartiers prioritaires du Tennis et d'Harfleur, avec les partenaires associatifs. 1451 personnes ont participé à ces ateliers dont 220 issues des quartiers prioritaires.

Zone lutte Torcy : le club a proposé des animations dans les écoles de champ Bâtard et champ Cordet à Torcy, Sud Michelet et Victor Hugo au Creusot, au collège des Epontots au Creusot ainsi qu'à la Nef dans le quartier du Tennis. Un film a été projeté « wrestling around the world ». Autant d'actions qui ont permis de toucher 750 jeunes.

Promotion des danses urbaines, l'association Breaking Torcy a accueilli 25 jeunes pour des cours et représentations de danse dans les quartiers de Torcy, du Creusot et de Montceau.

Sports innovants, comme vecteur de cohésion sociale : ayant pour but de faire découvrir de nouvelles activités sportives, porteuses des valeurs de combativité positive privilégiant le placement sur le terrain plutôt que l'opposition physique, l'action mise en place par Creusot Défi 2000 poursuivait des objectifs d'estime de soi, de cohésion de groupe et de respect des règles. L'action s'est déroulée le mercredi matin, de 10h00 à 12h00 à Torcy, au gymnase du Vilet. Elle a permis de former un groupe mixte, de 22 jeunes dont 12 filles, impliqués dans la dynamique collective du jeu.

Réduire les inégalités de sortie au spectacle, L'Arc : la billetterie solidaire qui permet à des habitants des quartiers d'assister aux représentations gratuitement et de participer aux ateliers de pratique artistique a concerné 212 personnes issues des quartiers prioritaires, identifiées en lien avec l'école du Tennis, le CCAS, le service d'animation périscolaire de la ville du Creusot. Le projet collectif participatif prévu en janvier 2020, s'est organisé autour de la pièce « si loin, si proche » de la compagnie Nomades. Elle a donné lieu à 6H00 d'ateliers d'écriture, d'échanges et de récits, au bénéfice des habitants du quartier Harfleur, du foyer de jeunes travailleurs et du foyer des Eglantines. Enfin, des stages de pratique artistique, encadrés par des professionnels ont été mis en place (2 ateliers pour deux classes dans chaque établissement concerné des quartiers prioritaires) : percussions corporelles dans les écoles de Champs Bâtard, ateliers pop up et théâtre d'ombre corporelle de l'école du Tennis.

La science en bas de chez soi, les Petits débrouillards : sur les thèmes de la transition écologique et de l'écocitoyenneté, les Petits débrouillards ont réalisé 5 sessions d'animation de 4H00 chacune, destinées aux jeunes et moins jeunes. Par le biais du jeu et de l'expérimentation, les participants ont été sensibilisés aux problématiques de l'alimentation, de la biodiversité, du réchauffement climatique. Les ateliers ont accueilli une cinquantaine de jeunes et une trentaine d'adultes lors de la première session en août, pendant les beaux-bagages, à l'Alto. Les 4 autres sessions, concentrées pendant les vacances de la Toussaint, dans le quartier Harfleur à la maison des parents, ont permis d'accueillir 38 enfants et parents. Si le nombre de bénéficiaires s'est révélé moins élevé que prévu et ce malgré la communication réalisée, le bilan souligne la participation continue de la plupart ainsi que l'investissement des jeunes.

2.1.3. Développer des actions/projets autour du vivre ensemble et de lien social sur les quartiers

Le vivre ensemble est avec le sport et la culture, l'autre objectif foisonnant du contrat de ville : 14 actions, pour un montant de programmation de 56 375 €, qui ont rassemblé 8 200 participants, un nombre important du fait du rayonnement des actions menées à l'échelle des villes : Eté du lac, Torcy Plage, festival jeunesse, anime ta ville, etc. Ces actions, remarquables par leur diversité et leur créativité, répondent aussi à un objectif de mixité : 1 800 personnes issues des QPV, une diversité d'âge et d'origine (QPV ou hors QPV).

Fêtes de l'été, ville de Montceau : le centre social du Trait d'Union a élaboré avec l'implication de ses adhérents, habitants et conseils citoyens, deux fêtes de l'été, dans le quartier du Bois du Verne et dans le quartier du Plessis : jeux, karaoké, activités créatives et repas partagé, préparé par les habitants. L'action s'est déroulée au cours de l'année avec le partenariat de la régie de quartier, la résidence des Peupliers, l'OPAC, etc.

L'été du lac, ville de Montceau : chaque année, durant les mois de juillet et août, la base de voile du lac du Plessis et les abords du centre nautique sont transformés en espaces de loisirs. 26 associations, services de la ville se coordonnent sur le site pour proposer des activités aux jeunes et moins jeunes des quartiers et de la ville. 7 158 participants ont été dénombrés dont 1326 issus des QPV. Le public est originaire à 52% de la ville, 32% de la CUCM et 16% hors CUCM. L'évènement a pris une dimension supra-communale.

Rêves d'enfants, piloté par le centre social du Trait d'Union est un projet spectacle co-construit avec les habitants et adhérents dans une visée intergénérationnelle. 100 personnes se sont impliquées de 4 à 87 ans, principalement issues des QPV, au long de la préparation et de la restitution, en novembre 2019, à l'Embarcadère.

Anime ta ville, ville du Creusot : programme d'animations portées par le centre social l'Escale, en direction des familles, marqué par plusieurs temps forts : le carnaval, la fête des familles, la course de caisse de savon, Halloween, festival du jeux video. Le programme a rassemblé plus de 9000 familles de plus en plus nombreuses à être présentes.

Cuisine et convivialité, ville du Creusot : cette action organisée autour de l'alimentation et du goût a pour objectif de lutter contre l'isolement, favoriser le partage et la découverte d'autres cultures. Elle a réuni 2 200 personnes au cours des ateliers cuisine réguliers, des sorties et au cours de la semaine du goût.

Parcours citoyen ville du Creusot : l'action a été mise en place à l'initiative des conseils citoyens du Tennis et d'Harfleur afin de favoriser l'inter-connaissance et le lien social entre les habitants au cours d'un parcours à pieds, entre les deux quartiers du Tennis-Pépinière et d'Harfleur-Lapérouse, ponctué d'animations associant les partenaires du projet.

VIR'go, en route vers les quartiers, ville du Creusot : la volonté de favoriser le contact avec les habitants des quartiers, de favoriser le lien social et le sentiment d'appartenance à la commune, s'est concrétisée par l'acquisition du Vir'go. De mars à octobre, le VIR'go a accompagné les temps de présence, de rencontre et de jeux dans l'espace public.

Le théâtre comme vecteur de lien social et de bien-vivre ensemble, association les Z'opposés : l'association souhaite lutter contre l'isolement des habitants dans les quartiers et favoriser le changement de regard sur les différences. Créée en 2016, la troupe composée de 12 comédiens amateurs et accompagnée par Mété Arika, metteur en scène, anime des théâtres-forum dans les collèges, les lycées, les maisons de retraite. En 2019, elle a touché 200 adultes et 170 scolaires.

Le projet Cité d'elles du collectif RIHEB les 4 coins du monde a proposé un travail de mémoire, en lien avec la mutation urbaine du quartier Harfleur. Le projet impliquant 48 habitants du quartier a été restitué le 21 décembre 2019, au cours d'une journée festive, marquée par une exposition de photo-journalisme « quartier partagé », par la diffusion d'un documentaire, d'ateliers théâtre et musique et d'un concert de musique du monde.

Torcy, côté plage : action de structuration des associations pour l'organisation de trois journées d'animation en bord du lac de Torcy, à destination des habitants : initiations à plusieurs sports (aviron, hand, foot ...), associées à des soirées repas partagé et cinéma. L'action a touché 208 personnes et impliqué le conseil citoyen.

2.1.4. Poursuivre une action "santé publique locale" sur les quartiers et l'essaimer dans le cadre de l'élaboration du contrat local de santé

Sur la thématique santé, la programmation du contrat de ville intervient essentiellement en appui de l'atelier santé ville (ASV) de Montceau, dont elle finance la coordination à hauteur de 14 000 €. Avec 1400 participants sur les différentes animations, l'ASV confirme un ancrage fort du dispositif dans les quartiers. Sur cet objectif, l'action de Pause-Café, qui a pour objectif la lutte contre les addictions et joue également un rôle majeur en matière de lien social et de vivre ensemble, peut également être citée.

L'atelier santé ville de Montceau a pour vocation à coordonner des actions de prévention et de promotion de la santé en direction des habitants des quartiers, en association avec les professionnels de santé. 1409 habitants ont été accueillis en 2019 dans le cadre des différentes actions mises en place dans les locaux municipaux. Le bilan fait état d'une augmentation du nombre de participants notamment masculins, sur les activités sportives.

Un bar associatif sans alcool au service de la cohésion sociale : Pause-Café organise à destination des publics fragiles, des ateliers cocktails comme outils de prévention et de lien social. L'association intervient en partenariat avec les acteurs de proximité présents dans les quartiers (centre social l'Escale, maisons de la parentalité, Régie de territoire, épicerie solidaire) ; elle a touché 500 personnes en 2019 dans le cadre d'actions individualisées et collectives à dimension familiale, éducative, de santé.

2.1.5. Poursuivre la lutte et la prévention de la délinquance

Cet objectif d'un montant de programmation de 16 000 € recouvre les cellules de veille et de médiation qui sont les outils de repérage et de coordination de la prévention de la délinquance ainsi que les chantiers éducatifs et chantiers de jeunes, portés par les villes et l'OPAC : chantiers éducatifs aux Plessis, portés par l'OPAC et la Sauvegarde 71, chantiers jeunes portés par la ville du Creusot et par la ville de Torcy qui ont concerné globalement 70 jeunes dont 31 issus des QPV. Ce sont également 80 jeunes qui ont été accompagnés grâce aux cellules de veille ou de lutte contre le décrochage scolaire et 1 200 jeunes accueillis par le service médiation au Creusot.

Veille sociale, médiation sociale, Le Creusot : l'objectif de la veille sociale est de mieux repérer et prévenir les comportements à risque, l'absentéisme et les situations de « rupture » éducative, dans une démarche partenariale. Elle repose sur des rencontres mensuelles inter-partenariales et met en œuvre un accompagnement individuel des élèves repérés, en initiant des moyens de prise en charge impliquant les parents. En 2019, 61 situations, de la maternelle au lycée, ont été suivies par la cellule de veille en articulation avec le PRE et 17 dans le cadre du groupe de prévention du décrochage scolaire. S'agissant de la médiation sociale, celle-ci a pour objectif le suivi, l'accompagnement et l'orientation des jeunes, sur les quartiers. En moyenne, le nombre de suivi hebdomadaire par le service médiation est de 20 jeunes. Les outils et moyens de la médiation sociale sont le travail de rue, l'engagement des médiateurs sur des actions où les valeurs citoyennes et républicaines sont des référentiels communs et l'orientation vers les projets d'animation des services municipaux.

Veille sociale, Torcy : l'action a pour but de préserver le lien social sur la résidence du Lac par la prise en charge des situations particulières. 17 suivis ont été réalisés en 2019 dont principalement des adolescents et des jeunes de moins de 26 ans.

Chantiers éducatifs Montceau-les-Mines : deux chantiers éducatifs ont été mis en place en 2019 en direction de 12 jeunes :

- A l'initiative de l'OPAC, dans le quartier du Bois du Verne, où il s'agissait de travaux de peinture des portes des parties communes. Ce chantier monté en partenariat avec la Sauvegarde 71 pour le repérage et le suivi des jeunes et Solidarité service pour le portage des contrats, a bénéficié à 8 jeunes pour 420 heures travaillées. 6 ont intégré un projet emploi ou formation à la suite du chantier et 2 ont été inscrits dans un parcours d'accompagnement avec la Sauvegarde.

- A l'initiative de la Sauvegarde, au bénéfice de la ville de Montceau : un chantier éducatif localisé au stade des Alouettes et au stade Jean-Bouveri, avec 4 jeunes issus du quartier du Plessis.

Chantiers jeunes, CCAS de Torcy : deux chantiers jeunes ont été réalisés à l'été 2019 et en novembre de la même année. Encadrés par les animateurs de l'espace jeune, en lien avec les services techniques de la ville, ils ont accueilli 9 jeunes déscolarisés, de 18 à 25 ans, dont 7 filles, qui ont bénéficié à cette occasion de la reconnaissance de la commune pour leur participation.

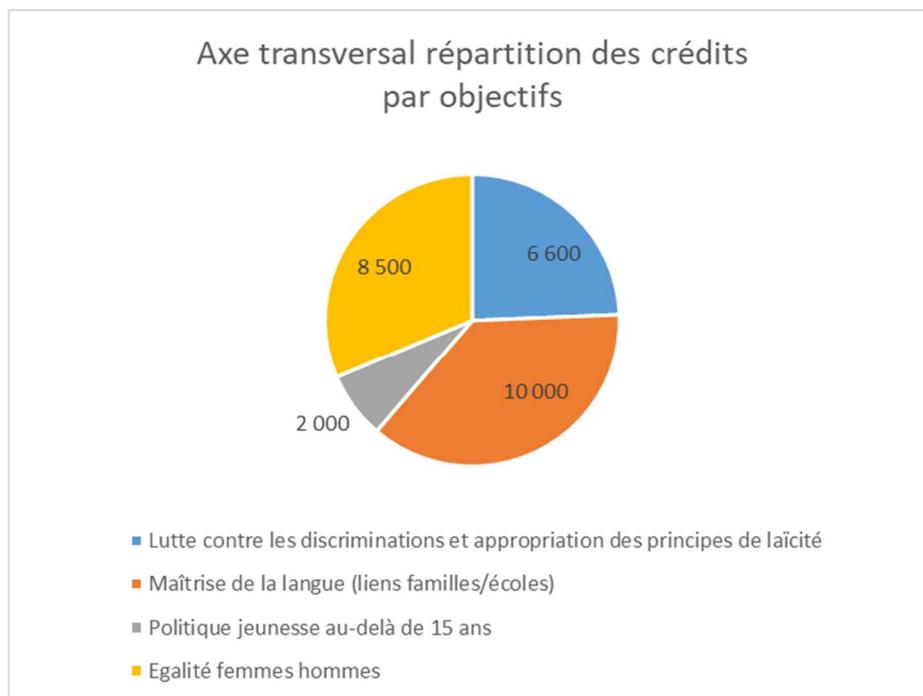
Chantiers jeunes – chantiers éducatifs Le Creusot : deux chantiers ont été organisés en 2019 par le service médiation de la ville du Creusot :

Un chantier éducatif dont 7 jeunes décrocheurs ont bénéficié en mai 2019, à l'issue duquel un mini-forum a été organisé avec les acteurs de l'emploi. Sur les 7 jeunes suivis, 3 ont été re-scolarisés, 3 inscrits à la mission locale, 1 en garantie jeune, 1 abandon.

Un chantier jeunes de 4 semaines, à l'été 2019, destiné à 42 jeunes de 16 à 18 ans.

2.2. L'axe transversal

Avec un montant de crédits de 27 100 € et 7 actions réparties entre 4 objectifs opérationnels, l'axe transversal est en 2019 particulièrement diversifié et renouvelé avec 6 actions nouvelles sur 7.



2.2.1. Faire de la maîtrise de la langue un axe transversal

L'action reconduite est celle de la maîtrise de la langue française, portée par Agire, pour 10 000 € de crédits spécifiques.

Maîtriser la langue française, un tremplin pour l'insertion : qui a accueilli 68 personnes dont 25 issues des quartiers prioritaires et quartiers de veille, principalement des jeunes adultes de 18 à 25 ans. L'action a donné lieu à 102 ateliers de maîtrise de la langue à Montceau et 105 au Creusot.

2.2.2. Construire une politique jeunesse au-delà de 15 ans sur les territoires (et sur les quartiers en particulier)

Une action a été soutenue sur cet objectif pour 2000 €.

Soutien aux projets des jeunes, CCAS de Torcy. L'action a permis de soutenir les initiatives collectives ou individuelles de 11 jeunes dans les domaines de la formation, de la création ou des loisirs.

2.2.3. Développer une politique de lutte contre les discriminations et travailler l'appropriation des principes de laïcité

Deux actions financées à hauteur de 6 600 € dont la pièce de théâtre « sur le fil ».

Pièce de théâtre « Sur le fil » : la pièce, proposée par la préfecture de Département, a pour but de sensibiliser aux dangers de la radicalisation. Les représentations se sont déroulées en mai 2019 à l'Embarcadère à Montceau-les-Mines. 140 élèves du collège Saint-Exupéry et du lycée Claudie Hagneré ont pu assister et échanger avec la troupe et leurs enseignants.

2.2.1. Structurer un axe transversal "égalité femmes-hommes"

Trois actions ont été soutenues au titre de l'égalité femmes hommes pour 8 500 € dont deux actions « grand public », à l'initiative du collège des Epontots et de l'association les Petits débrouillards, cette dernière dans le cadre d'une intervention lors des beaux-bagage et à l'Escale.

Promotion de l'égalité entre les filles et les garçons, collège des Epontots : l'action s'est déroulée sur 2019-2020. Elle comporte plusieurs volets et plusieurs niveaux : travail sur l'égalité filles-garçon et ses représentations impliquant des classes de CM2 et 6^{ème} ; animation du mois de l'égalité en février 2020, avec un travail sur les stéréotypes de genre dans l'orientation avec les 5^{ème} et 3^{ème} et enfin, participation à la semaine industrielles week, avec les 4^{ème}.

Si la science était son genre, les Petits débrouillards : l'action s'inscrit dans une volonté des écoles primaires de Torcy de promouvoir une éducation à l'égalité filles-garçons : 6 journées ont été organisées dans les écoles de Champ Bâtard et Champ Cordet à destination de 5 classes (CE2, CM1, CM2) entre novembre et décembre 2019. Au travers de jeux, d'expériences et de mise en situation, les ateliers ont permis aux enfants de se questionner sur les stéréotypes, les préjugés et les croyances liées au genre et aux origines culturelles.

Tenir jusqu'à l'aube, ville de Torcy : atelier théâtre hebdomadaire mis en place pour les femmes, au sein du centre social, sur le thème de la place des femmes et des mères dans la société actuelle. L'atelier animé par un metteur en scène et une psychologue s'est révélé un lieu de détente et de respiration pour ces mères ainsi qu'un lieu d'échange sur leurs conditions. L'action a concerné 11 femmes.

2.3. Le cadre de vie

2.3.1. Poursuivre la rénovation urbaine des quartiers

2.3.1.1. Le Creusot Harfleur

La Communauté urbaine a rédigé un protocole de préfiguration de la rénovation urbaine du quartier d'Harfleur, contractualisé en juillet 2017 dans le cadre du PNRU2. Celui-ci prévoyait 5 études destinées à affiner le projet et à élaborer la convention financière de mise en œuvre du projet :

- Une étude urbaine pour définir le projet urbain du quartier (CCM).
- Un diagnostic sur les copropriétés du quartier (CCM).
- Une étude de faisabilité sur un nouveau Restaurant Interentreprises (Association RIE).
- Deux études de faisabilité de la réhabilitation/reconstruction du FJT et du bâtiment tertiaire Bernard Loiseau (OPAC).

Toutes ces études étaient terminées à l'été 2019. Après l'abandon du projet de nouveau RIE, un projet d'un montant total de 34,5 M€ a été défini.

- 6,7 M€ pour la démolition de 310 logements (OPAC).
- 21,5 M€ pour la reconstruction de 221 logements dont 100 pour le FJT (OPAC).
- 2,6 M€ (1ère tranche sur cité Harfleur elle-même) de travaux d'aménagements et de création d'espaces publics (CCM) sur un total de 6,0 M€ de travaux d'aménagements.
- 0,3 M€ pour la démolition de l'ancienne école, futur site de reconstruction du FJT.

Or les enveloppes connues à ce jour ne sont que de 1,5 M€ de l'ANRU (1,2 M€ de subventions et 0,3 M€ de prêt), 2,3 M€ du Conseil régional, 1,5 M€ de la CCM au titre des démolitions (dont 1,1 M€ déjà contractualisé – Conseil communautaire du 20 avril 2018) et 1,1 M€ de la CCM au titre des reconstructions (pas encore contractualisées). Ces enveloppes représentent 6,4 M€, soit 18,6% du montant total de l'investissement, loin des 36,8% obtenus dans le PNRU1.

Fin 2019, seuls 4 des 63 ménages habitant la 2ème tranche de démolition restaient à reloger. La démolition des 152 logements des bâtiments H, I, J et K constitue la priorité pour l'année 2020. Le plan de financement reste à « boucler ».

2.3.1.2. Torcy Le Creusot Boulevard du 8-mai-1945 Marteau Pilon

Le projet d'aménagement du boulevard du 8-mai-1945 et de la centralité de Torcy a été validé par les instances de pilotage communautaire et communale, en février et mars 2019, au stade avant-projet. Il comprend trois tranches de travaux pour un montant total HT de 4,796 M€ HT (marchés notifiés), incluant la maîtrise d'œuvre et l'enfouissement des réseaux.

L'année 2019 a été consacrée à la finalisation des études et à la préparation des dossiers de consultation des entreprises, en lien avec les concertations menées avec les habitants de Torcy et du Creusot, qui ont conduit à l'adaptation du projet. La consultation a été lancée en janvier 2020.

2.3.1.3. Montceau Rives du Plessis

Après l'abandon par l'OPAC du projet d'implantation de sa nouvelle agence à l'entrée du quartier, le projet de réaménagement et de mise en valeur de celle-ci qu'avait élaboré la Communauté urbaine a été abandonné puisqu'il ne fonctionnait qu'avec cette implantation.

En lieu et place, la Communauté urbaine et la ville de Montceau ont réalisé des aménagements provisoires en attente d'une plus grande lisibilité de la part de l'OPAC sur le devenir du quartier.

2.3.2. Limiter les arrêts d'exploitation sur les quartiers et leurs impacts

La Communauté urbaine a décidé de mettre en œuvre une politique très volontariste de soutien au logement social, en particulier pour limiter les arrêts d'exploitation dans le temps et faire en sorte que les bâtiments soient démolis le plus rapidement possible, et ce en priorité dans les QPV.

Après les engagements pris lors du Conseil communautaire du 26 avril 2018 portant sur la démolition de 470 logements, après celui pris lors du Conseil du 11 octobre 2018 d'approuver le Contrat métropolitain avec la Région Bourgogne – Franche Comté pour la construction de 100 logements étudiants et enfin, celui pris par le Conseil communautaire du 14 décembre 2018 portant sur 461 logements supplémentaires dans le cadre de projets structurants sur son territoire, ce sont 1 031 logements qui feront l'objet de travaux : 538 dans le cadre de démolitions, 330 dans le cadre de réhabilitations énergétiques et 168 dans le cadre de constructions neuves.

Ces projets représentent 38,4 M€ HT d'investissement de l'OPAC Saône et Loire auxquels la Communauté urbaine apportera un total de subventions de 4,8 M€ sur la période 2018-2023.

C'est ainsi qu'en 2019 a démarré la démolition des 160 logements des tours Azur et Bleuets de la Résidence du lac à Torcy et celle des 36 logements du bâtiment K de la Résidence du Plessis à Montceau avec un montant cumulé de 0,7 M€ de subvention communautaire.

2.3.3. Poursuivre la gestion urbaine de proximité sur les quartiers notamment dans le cadre de la charte "qualité de service"

En lien avec le contrat de ville de la Communauté Urbaine Creusot - Montceau (2015-2020, prorogé jusqu'en 2022), les communes comprenant des QPV, disposent de l'outil d'abattement de la TFPB. Cet outil, qui pour rappel, permet d'exonérer de 30 % les bailleurs sociaux de cette taxe sur le parc de logement en QPV, qui en contrepartie, financent des actions d'amélioration du cadre de vie, de cohésion sociale et de tranquillité publique.

Ainsi, chaque bailleur a signé une convention avec chaque commune concernée, pour une période définie.

- Le Creusot, pour la période 2016-2018 avec l'OPAC de Saône-et-Loire,
- Montceau, pour la période 2016-2017 avec l'OPAC de Saône-et-Loire,
- Montceau, pour la période 2016-2018 avec Villeo (maintenant Habellis),
- Torcy, deux conventions avec l'OPAC de Saône-et-Loire, une pour l'année 2016 et une autre pour 2017.

Chaque convention a ensuite été reconduite jusqu'en 2020 par différents avenants.

Avant chaque fin d'année, les conventions font l'objet d'un bilan des actions réalisées et valorisées au titre de l'exonération de la TFPB, par les bailleurs sociaux.

Concernant l'ensemble des quartiers prioritaires du territoire de la CUCM, le montant de la TFPB dont sont exonérés les bailleurs sur le territoire de la CUCM pour l'année 2019, représente un total de 528 225 €.

2.3.3.1. L'OPAC 71

A Torcy, l'OPAC a dépensé 68 601 € sur le quartier de la résidence du lac sur les 82 000 € du budget prévisionnel. Cela est dû principalement par la non mise en place de l'action : aménagements extérieurs ou animation en lien avec les locataires et le conseil citoyens, qui représente un budget de 10 000 €.

Sur les quartiers d'Harfleur et du Tennis au Creusot, l'OPAC a engagé les montants prévus. Soit 70 478 € (66 400 € prévus) à Harfleur et 109 692 € (108 500 € prévus) au Creusot. Ainsi sur le Creusot, l'OPAC a réalisé 180 170 € de dépenses au titre de l'abattement de la TFPB en 2019, soit 5 700 € de dépenses supplémentaires.

A Montceau-les-Mines, l'OPAC a dépensé 142 684 € (113 325 € prévus) sur le quartier du Plessis, c'est 24 359 € de dépenses supplémentaires. Ceci s'explique par une charge importante liée à la mise à disposition de locaux associatifs (plus de 74 000 €). Face à cette charge importante, l'OPAC n'a pas engagé de moyen sur d'autre point, notamment : la non-réalisation des petits travaux d'amélioration du cadre de vie (13 000 € prévus, non-engagés).

Concernant le quartier du Bois du verne, c'est un manque d'investissement qui est observé sur le quartier. En effet, l'OPAC n'a engagé que 40 216 € sur les 81 500 € prévus. Les n'ayant pas été réalisées par l'OPAC sont :

- La réfection des cages d'escaliers et halls et requalification des espaces verts » représentant un budget de 34 000 €.
- Petit aménagement ou animation avec l'ADSL, les habitants et le conseil citoyen. Le budget étant engagé qu'en parti (844,87 € contre 4 125 € prévus.)

Au total, sur Montceau, l'OPAC a dépensé 182 900 € contre les 199 825 € prévus.

Concernant l'ensemble des quartiers du territoire de la CUCM, l'OPAC aura dépensé 431 671 € contre les 456 725 € prévus.

2.3.3.2. Habellis

Concernant les dépenses réalisées par Habellis sur l'année 2019, celles-ci s'élèvent à 61 439 € contre les 71 500 € prévus, soit 10 061 € de moins.

Sur le quartier du Plessis, Habellis a engagé 49 814 € sur les 48 000 € prévus. Cependant, sur le quartier du Bois du verne, seulement 11 625 € ont été engagés par Habellis contre les 23 500 € prévus. Cette dernière s'explique principalement par la non mise en place des actions de renforcement des moyens de gestion de droit commun (10 000 € de budget prévus).

Ainsi, l'ensemble des dépenses réalisées par les bailleurs sur les QPV s'élèvent à 493 110 €, soit un différentiel de 35 115 €, non valorisés au titre de l'abattement de la TFPB.

Cadre national d'utilisation de la TFPB :

Liste des thèmes	Exemples d'actions
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport à présence dans patrimoine hors QPV)	Renforcement du gardiennage et surveillance ; agents de médiation sociale, agents de développement social et urbain ; coordonnateur HLM de gestion de proximité ; référents sécurité
Formation/soutien des personnels de proximité	Formations spécifiques (relation client, gestion des conflits, compréhension du fonctionnement social) ; sessions de coordination inter-acteurs, dispositifs de soutien
Sur-entretien	Renforcement nettoyage ; enlèvement de tags et graffitis ; renforcement maintenance équipements et amélioration des délais d'intervention ; réparations des équipements vandalisés (ascenseurs)
Gestion des déchets et encombrants/épaves	Gestion des encombrants ; renforcement ramassage papiers et détritiques ; enlèvement des épaves ; amélioration de la collecte des déchets
Tranquillité résidentielle	Dispositif tranquillité ; vidéosurveillance (fonctionnement) ; surveillance des chantiers ; analyse des besoins en vidéosurveillance
Concertation, sensibilisation des locataires	Participation/implication/formation des locataires et associations de locataires ; dispositifs spécifiques à la sensibilisation) ma maîtrise des charges ; collecte sélective ; nouveaux usagers, gestes éco-citoyens ; enquête de satisfaction territorialisées
Animation, lien social, vivre ensemble	Soutien aux actions favorisant le vivre ensemble ; actions d'accompagnement social spécifiques ; services spécifiques aux locataires (portage de courses en cas de pannes d'ascenseurs) ; actions d'insertion (chantiers jeunes, chantiers d'insertion) ; mise à disposition de locaux associatifs ou de services
Petits travaux d'amélioration de la qualité de service (hors quartiers Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain)	Petits travaux d'amélioration du cadre de vie (éclairage, sécurisation abords, résidentialisation, signalétique) ; surcoûts de remise en état des logements ; travaux de sécurisation (gestion des caves, digicodes, Vigik)

2.3.1. Poursuivre le chantier du peuplement avec les bailleurs et concrétiser la convention intercommunale de gestion des attributions de logements sociaux

La loi Alur, du 24 mars 2014, puis la loi Egalité et Citoyenneté, du 27 janvier 2017, puis la loi Elan, du 23 novembre 2018, ont instauré puis renforcé le rôle des EPCI dans ce champ de compétence, auparavant dévolu aux communes.

La Communauté urbaine Creusot Montceau est donc en charge de coordonner la stratégie d'attribution des logements locatifs sociaux sur son territoire, en articulation avec les politiques locales de l'habitat et de peuplement.

C'est ainsi qu'en 2019 la Communauté urbaine a élaboré :

- Le document-cadre sur les orientations en matière d'attribution de logements locatifs sociaux. Il s'agit d'un document programmatique fixant des objectifs chiffrés en matière d'attribution.
- La convention intercommunale d'attributions (CIA), document contractuel et opérationnel qui porte sur les engagements des principaux acteurs en matière d'attribution de logements locatifs sociaux. Cette convention décrit les moyens qui seront mis en œuvre

pour respecter les objectifs listés dans le document-cadre et donc inscrire les engagements des différents acteurs pour une répartition équitable des logements locatifs sociaux et de leurs attributions sur le territoire communautaire. Elle est aussi la déclinaison locale de règles nationales.

Les obligations légales sont les suivantes :

- Un taux minimal de 25% des attributions annuelles de logements locatifs sociaux situés en dehors des quartiers politique de la ville pour les ménages du premier quartile des ménages les plus pauvres (montants de ressources fixés annuellement par arrêté ministériel). Ce taux est légèrement supérieur à 25% sur la Communauté urbaine.
- Des attributions de 50% minimum dans les quartiers politique de la ville pour les ménages aux ressources supérieures au seuil du premier quartile. Ce taux est actuellement d'environ 70% sur la Communauté urbaine.
- Pour les réservataires de logements locatifs sociaux, consacrer au moins 25% de leurs attributions aux ménages prioritaires relevant de l'article L. 441-1 du Code de la construction et de l'habitation (ménages issus du Droit au Logement Opposable (DALO), personnes sans logement, personnes menacées d'expulsion, etc.).

Pour répondre aux enjeux locaux identifiés à l'occasion du diagnostic partagé, quatre orientations relatives à la politique d'attribution ont été définies de manière concertée entre les partenaires sur le territoire :

- Orientation n° 1 : piloter l'atteinte des objectifs légaux dans et hors quartiers politique de la ville et en faveur des publics prioritaires.
- Orientation n° 2 : mieux répondre aux besoins de mutation dite « sociale », liée à un besoin légitime de changer de logement.
- Orientation n° 3 : mieux définir et suivre les relogements (avant démolition ou réhabilitation lourde).
- Orientation n° 4 : veiller à contribuer au bien-vivre ensemble.

Ces orientations du document cadre ont ensuite été déclinées au sein de la CIA sous forme de fiches action à mettre en œuvre par les acteurs partenaires.

Sont signataires de la CIA, l'Etat, la CCM, les bailleurs sociaux et les réservataires de logement locatif social. Cette convention est élaborée pour une durée de 6 ans.

Le document cadre et la CIA ont été validés par la Conférence Intercommunale du Logement du 10 décembre 2019. Leur mise en œuvre nécessite d'être approuvée lors d'un prochain Conseil communautaire.

3. La participation des habitants

Au Creusot

Le pouvoir d'agir des habitants dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville est renforcé grâce aux conseils citoyens. Ainsi, une dizaine de personnes se réunissent au Creusot, en partenariat avec des représentants de forces vives des quartiers (CNL, OPAC, REGIE DE TERRITOIRE) qui réfléchissent et se mobilisent afin de faire vivre les conseils citoyens dans les deux quartiers, au bénéfice de la population. Ceux-ci ont pour objectifs de :

- Favoriser l'expression des habitants et usagers aux côtés des acteurs institutionnels
- Rôle de représentation des habitants du quartier
- Rôle de veille sur leur territoire de vie
- Permettre la co-construction des contrats de ville
- Stimuler et appuyer les initiatives citoyennes.

Au cours de l'année 2019, les Conseils citoyens de la ville du Creusot se sont mobilisés et ont eu la volonté d'aller au-devant de la population pour recenser les attentes, se faire connaître et avoir un lien direct avec eux. La participation des conseils citoyens s'est déclinée comme suit :

- Les membres des CC se sont mobilisés et investis sur différentes actions que la ville organisait et d'autres de leur propre initiative. Ils se réunissent en alternance à la maison des parents sur le quartier Harfleur et à la maison des associations à la Mouillelongue.
- Afin de mieux se faire connaître et de continuer à sensibiliser la population, les C.C. ont voulu s'inscrire dans une démarche active dans les manifestations que mettent en place les différents services de la ville.

Les actions :

- Participation aux réunions et confections de fleurs pour le char du carnaval organisé par le Centre Social
- Présence aux journées de Samedi de bouger organisées par le service des sports
- Participation à la journée de la symphonie des soupes
- Préparation et organisation du repas solidaire pour le 03/01/2019 en lien avec le centre social
- Jeu parcours citoyen à la découverte des quartiers QPV parents/enfants

Parcours citoyen :

Le travail des Conseils Citoyens pour la mise en place de cette action a commencé en janvier 2019 à raison d'une demi-journée par semaine. L'idée était de mobiliser un groupe d'habitants d'une dizaine de personnes, regroupées en binômes intergénérationnels et interculturels sur chaque quartier QPV. Nous voulons que les groupes soient constitués de famille parents-enfants.

Calendrier :

- Janvier mobilisation des habitants pour la création des groupes.
- Janvier à juin : Balades urbaines pour s'appropriier son quartier. Organisation des parcours et des épreuves. Création des règles de fonctionnements et du règlement de la course. Rencontre avec les partenaires, prestataires.
- Juin : communication sur l'événement et inscription ouverte à tous.

L'action s'est déroulée le mercredi 28 août 2019 de 14H00 jusqu'à 22H30.

Les objectifs ont été atteints même si l'action a peu à peu évoluée afin de s'ajuster aux propositions des partenaires et aux réalités en matière de bénévolat dont disposait le Conseil Citoyen. Au final, chaque activité a permis aux familles de jouer ensemble, de communiquer, parler...L'action s'est bien déroulée au cœur des QPV et une marche à travers ceux-ci a été faite.

Rapport politique de la ville - 22/26

Montceau-les-Mines

Fonctionnement

2 conseils citoyens, des réunions ont été faites séparément et communes :

- 19 réunions pour le Plessis
- 28 pour le BDV,
- Dont 7 réunions communes

Il est remarqué un noyau de 4 ou 5 personnes, par conseils citoyens, qui viennent régulièrement et une absence très régulières des acteurs locaux. Il est très difficile de maintenir la dynamique collective.

Des rencontres ont été organisées afin de préparer la participation aux instances de pilotage du contrat de ville (avis sur les revues de projets). Et également une réunion de présentation du rapport annuel politique de la ville 2018 afin de recueillir leurs avis sur les actions réalisées.

Des rencontres partenariales

A la demande des membres du conseil citoyen du quartier des rives du Plessis, une rencontre a eu lieu avec le directeur de l'OPAC et l'ADSL, en présence de madame le maire de Montceau, sur les projets du quartier : travaux au niveau des immeubles, cadre de vie ...

Pour le conseil citoyens du Bois du verne, c'était une rencontre avec HABELLIS, pour évoquer les maisons abandonnées et d'autres préoccupations qui avaient été relevées dans le cadre du diagnostic en marchand, également en présence de madame le maire de Montceau.

Les conseils citoyens ont été convié à une remise de diplôme à la ville de Montceau sur le label Européen.

Actions réalisées

Pour le Conseil citoyen du Plessis

- Participation à la semaine Interculturelle ainsi que la fête de quartier « vive les vacances » organisée par le centre social le « trait d'union » en tant que personnes ressources.

Pour le conseil citoyen du Bois du Verne

- Mise en place d'une fête foraine sur l'ancienne place du marché qui a rencontré un vive succès.
- 2ème édition du Marché Gourmand et Artisanal mais il y a eu moins de producteurs que le 1^{er}, dû à la canicule.
- Participation à la fête de l'été en tant que personnes ressources.

Remarques et préoccupations

Les conseils citoyens souhaiteraient une présence plus active des habitants et surtout des partenaires. Ils aimeraient aussi voir leurs remarques prises en compte surtout avec les bailleurs sociaux lors des différentes réunions. Ils ont très présents sur les actions organisées par la collectivité.

Torcy

Depuis 2016 le Conseil Citoyens de Torcy a permis de renforcer la démocratie participative et le pouvoir d'agir des habitants. En 2018 les deux Conseils citoyens (Résidence du Lac et Vieux bourg) ont fusionné pour devenir le Conseils Citoyens de Torcy.

L'année 2019 en quelques chiffres

- 8 réunions
- 13 membres
- 8 membres présents en moyenne par réunion
- 2 animations menées par le Conseil citoyens

Bilan

- Le 11 et 12 mai 2019, le Conseil citoyens a participé à la concertation citoyenne pour l'aménagement de la place de la république et le boulevard du 8 mai. Deux jours de manifestations pour présenter aux habitants le projet de rénovation urbaine et pour recueillir la parole et les idées des torcéens.
- Juillet 2019 : Le Conseil citoyen a participé aux animations du projet « Torcy coté plage ». En effet, les membres du CC ont organisé et animé la buvette de la manifestation – 3 jours par semaine durant trois semaines
- Participation du Conseil citoyens à la revue de projet du contrat de Ville.
- Trois membres du Conseil citoyens sont allés à Dijon voir une exposition sur l'histoire des migrations en Bourgogne et discuter avec les organisateurs afin d'étudier la faisabilité d'un projet similaire sur Torcy

Par contre le Conseil citoyens de Torcy n'a pas repris après l'été 2019. Certains membres du Conseil citoyens se sont portés candidats pour les élections municipales de 2020. Ces conseillers étaient les « moteurs » de ce Conseil. De fait ce dernier s'est mis en veille en attendant le résultat des élections municipales de mars 2020

Annexe 1 : actions soutenues en 2019 par la dotation de solidarité urbaine de la ville du Creusot

La Dotation de Solidarité Urbaine a été instituée par une loi du 13 mai 1991. Il s'agit d'une composante de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) des communes.

La Ville du CREUSOT s'est vue attribuer en 2019 une dotation totale de 2 417 850 €.

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit un rapport retraçant les actions de développement social urbain entreprises au cours de l'exercice précédent ainsi que les conditions de financement de ces actions.

Les actions développées au CREUSOT soutenues par la DSU peuvent être récapitulées ainsi qu'il suit :

- **Centre de loisirs** fréquenté par 609 enfants en 2019 soit 326 garçons et 283 filles pour 85 502h/enfants.
- **Service jeunesse** fréquenté par 186 jeunes différents dont 121 creusotins, 47 de la CUCM et 18 hors CUCM
- **Développement Social** : le centre social a accueilli 537 personnes différentes (enfants et adultes), tandis que 54 filles et 104 garçons ont participé aux activités sportives dans le cadre des actions « sport à la carte » et « rendez-vous du sport » et 90 filles et 109 garçons dans le cadre des activités jeunesse. Par ailleurs l'action des Beaux Bagages a permis de faire sortir les familles qui ne partaient pas en vacances durant l'été, créer et faire vivre le lien social, provoquer les rencontres intergénérationnelles et favoriser le « vivre ensemble » lors de 35 événements, ayant rassemblé environ 30 783 personnes.
- **Accueil périscolaire** : la volonté municipale est de développer une présence éducative auprès des enfants hors temps scolaire. Cet accueil intègre d'une part l'accompagnement scolaire, fréquenté par 162 enfants, et d'autre part la restauration scolaire dont ont profité 815 réguliers et 293 occasionnels et qui permet non seulement d'apporter aux enfants des repas équilibrés, mais favorise, par les animations mises en place, des actions pédagogiques et éducatives pendant la pause méridienne.
- **Insertion sociale** : la ville du CREUSOT poursuit une véritable politique d'insertion sociale. A ce titre, l'attribution de certains marchés a été réservée à des entreprises d'insertion (l'article 36 de l'ordonnance du 23/07/2015 relative aux marchés publics prévoit en effet la possibilité de réserver des marchés publics à des structures d'insertion par l'activité économique). L'épicerie solidaire, ouverte début 2016, a permis de faire évoluer le dispositif d'aide alimentaire de la ville. Elle a apporté un soutien actif aux 247 familles, 47 demandeurs d'asile et 11 jeunes adultes de - de 26 ans en situation de précarité en les responsabilisant avec un accompagnement adapté.
- **Démocratie participative/Médiation** : l'accueil des enfants et des jeunes permet d'assurer une certaine stabilité sur la commune en ce qui concerne la prévention de la délinquance, la prise en charge et le soutien moral des jeunes en rupture éducative. Ainsi des actions ont été développées au sein des quartiers pour favoriser des relations éducatives, de proximité et de confiance. Ainsi certaines d'entre elles, comme les chantiers jeunes, les actions de veille sociale et la cellule de veille et de proximité ont concerné à elles seules 1202 personnes différentes.
- **Soutien à la parentalité** : concerne principalement l'accueil des tout-petits en crèche et halte-Garderie (68 809.50 heures/enfants en 2019) et la Maison des Parents qui centralise les ressources d'écoute et d'information en matière de parentalité, via des ateliers et des rencontres ou permanences, ainsi que le relais intercommunal d'assistantes maternelles du Creusot et ses environs.

**Annexe 2 : rapport 2019, lié à la dotation de solidarité urbaine (DSU),
perçue par la ville de Montceau**



**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de MONTCEAU-LES-MINES**

Département de Saône-et-Loire
Arrondissement
d'Autun

N° 2020-040

SEANCE DU 23 JUILLET 2020

Objet :

**Rapport sur l'utilisation de la
Dotation de Solidarité Urbaine
(DSU) 2019**

Convocation du : 17 juillet 2020

Nombre de conseillers
en exercice : 33

Nombre de conseillers
présents : 30

L'an deux mille vingt, et le vingt-trois du mois de juillet le conseil municipal de la commune de Montceau-les-Mines, s'est réuni à titre temporaire à L'Embarcadère, salle Bourdelle, sous la présidence de Madame Marie-Claude JARROT, Maire.

Etaient présents : Mme Marie-Claude JARROT, Maire, M. Gérard GRONFIER, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Lionel DUPARAY, Mme Marie-Noëlle LAFOREST, M. Guy SOUVIGNY, Mme Marie-Thérèse FRIZOT, M. Michel TRAMOY, Mme Josiane BERARD, Maire-adjoints, M. Michel FURNO, Mme Jocelyne BUCHALIK, Mme Michelle BOUTELOUP, M. Yves KAZMINE, Mme Sylvie LUKOWITZ, M. Frédéric MARINOT, Mme Stéphanie BARNET, Mme Céline PLASSON, M. Khalid OTMANI, Mme Filiz SARI DONMEZ, M. Florian ROSELLI, Mme Amélie GHULAM NABI, M. Paul RABEISEN, Mme Martine BOGUET, Mme Isabelle LOUIS, M. Eric COMMEAU, M. Stéphane BRUN, M. Laurent SELVEZ, Mme Hélène TOUILLON, M. Nicolas BONNAND, M. Lilian NOIROT, Conseillers municipaux.

Absents et excusés : M. Georges BAGNARD a donné pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT, Mme Christiane MATHOS a donné pouvoir à Mme Marie-Noëlle LAFOREST, M. Sébastien RATAJCZAK a donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse FRIZOT.

Secrétaire de séance : Mme Amélie GHULAM NABI

RAPPORT PRESENTE PAR : M. DUPARAY

La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), instituée par la loi n° 91-429 du 13 mai 1991 est une composante de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

Elle a pour objet de permettre aux collectivités locales confrontées à une insuffisance de ressources, de faire face aux charges qu'implique l'amélioration des services offerts aux habitants des quartiers les plus défavorisés.

Conformément aux dispositions de l'article L 1111-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, un rapport retraçant les actions menées par la Ville dans le cadre de la DSU doit être présenté au Conseil Municipal au cours du premier semestre de l'année suivante.

Au titre de 2019, la Dotation de Solidarité Urbaine allouée à la Ville de Montceau-les-Mines s'est élevée à 2 845 560 €.

Pour permettre un développement urbain social et solidaire en direction des quartiers les plus défavorisés, mais également sur l'ensemble du territoire communal, la Ville de Montceau-les-Mines a mis en place un certain nombre d'actions, notamment dans le domaine de la culture, du sport, de l'enfance et de la jeunesse, et de l'action sociale.

Ces actions de développement social urbain réalisées notamment grâce à la DSU font l'objet du rapport ci-joint.

Le Conseil Municipal **approuve, à l'unanimité**, le rapport relatif à l'utilisation de la DSU 2019, joint à la présente délibération.

Délibéré en séance et ont signé le registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Acte certifié exécutoire
Réception Sous-Préfecture le - 5 AOÛT 2020
Publication le - 5 AOÛT 2020
Le Maire,
Marie-Claude JARROT



A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large initial 'M' and 'C' followed by a horizontal line.

Le Maire,
Marie-Claude JARROT



A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large initial 'M' and 'C' followed by a horizontal line.

DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE 2019

RAPPORT D'UTILISATION

La Ville de Montceau-les-Mines compte deux quartiers reconnus prioritaires depuis la réforme de la politique de la ville en 2014. Il s'agit des quartiers du Bois du Verne et des Rives du Plessis.

Au dernier recensement (INSEE 2017), le quartier du Bois du Verne comptait 2 667 habitants et le quartier des Rives du Plessis, 1 562 habitants.

La population des ces 2 quartiers se répartit de la façon suivante :

ITEMS	Rives du Plessis	Bois du Verne
Ménages vivant seuls	53.1%	38.4%
Familles monoparentales	13.4%	6.5%
Couples sans enfants	17.9%	28%
Couples avec enfants	18.1%	22.5%
Population étrangère	17.2%	5%
Population immigrée	22.5%	9.8%
Chômeurs 15/64 ans	39.1 %	20.8%

En 2018, 77% des ménages des 2 quartiers prioritaires n'étaient pas imposables. Cette proportion est nettement supérieure à celle de la commune (57%).

Le taux d'emploi était de 31 % au quartier des Rives du Plessis et de 37 % au quartier du Bois du Verne.

En 2019, comme les années précédentes, les politiques publiques mises en œuvre par la Ville de Montceau-les-Mines ont concerné les deux quartiers reconnus prioritaires, mais également l'ensemble du territoire communal.

Les actions ainsi menées visent essentiellement à :

- Réduire les inégalités,
- Renforcer la solidarité en direction des familles.

La jeunesse, pour la municipalité, reste une priorité et un enjeu majeur pour l'avenir de la commune. Une véritable politique jeunesse a donc été mise en place avec les moyens correspondant aux ambitions.

La réduction des inégalités :

La réduction des inégalités sur le territoire de la Ville de Montceau-les-Mines se traduit par la mise en œuvre d'un certain nombre de dispositifs, comme le Programme de Réussite Educative, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, mais également par des politiques éducatives et de prévention en direction de la petite enfance, des actions en faveur de la jeunesse, et une volonté forte de rendre la culture accessible à tous.

Toutes les actions menées s'appuient sur des structures municipales telles que le pôle Solidarité, le CCAS, le centre social Le Trait d'Union, le pôle Santé, le pôle culturel.

Le programme de réussite éducative (PRE) : La ville de Montceau-les-Mines s'est engagée depuis 2006 dans le programme de réussite éducative initié par l'Etat, qui constitue un axe majeur de la Politique Educative.

La ville s'est donnée l'ambition d'être au cœur des préoccupations des habitants dans l'accompagnement des enfants et adolescents en difficulté dans le circuit scolaire.

Le Programme de Réussite Educative destiné aux enfants de 2 à 16 ans et à leurs familles qui résident dans les quartiers prioritaires, s'inscrit dans cette démarche puisqu'il prévoit de lutter contre l'échec scolaire, de soutenir les parents, de prendre en charge précocement les difficultés de l'enfant dans le but de prévenir la « rupture sociale » et le sentiment d'échec des familles.

Les quartiers ciblés politique de la ville, quartiers prioritaires (Rives du Plessis et Bois du Verne) et quartiers en veille active (Salengro et Bellevue), couverts par le PRE font apparaître une forte proportion de familles vivant exclusivement avec les minimas sociaux.

On constate des caractéristiques communes aux deux quartiers Politique de la ville, à savoir :

- Précarité en termes de ressources et revenus,
- Poids du chômage et de l'inactivité,
- Forte représentation des familles monoparentales,
- Prégnance de la présence des enfants/jeunes et des familles,
- Population logée essentiellement dans le parc social HLM.

Les fragilités et les concentrations de précarité constatées sur les quartiers ont un effet démultiplicateur sur les problématiques éducatives avec un besoin repéré de soutien et d'accompagnement des familles et des enfants.

Les enfants signalés dans le cadre des équipes pluridisciplinaires PRE sont souvent originaires de familles rencontrant des difficultés sociales multiples et peu autonomes dans les démarches.

Une grande majorité des familles est confrontée à la gestion d'un quotidien complexe et difficile. Submergés par les problèmes, il est parfois difficile pour les parents de soutenir leurs enfants dans l'environnement scolaire, dans l'accès aux soins et de favoriser une « ouverture culturelle », d'où l'importance du dispositif de réussite éducative sur les quartiers Politique de la Ville.

Afin d'assurer la mise en œuvre et le suivi du programme de réussite éducative, la ville de Montceau a missionné un de ses personnels pour assurer la fonction de Coordonnateur local du programme de Réussite Educative. Pour mener les actions, l'organisation et le suivi de ces parcours, un animateur référent de la ville de Montceau a été mobilisé à 50 % dans le dispositif de réussite éducative.

La coordinatrice du dispositif travaille en partenariat avec les intervenants dédiés à cette action et l'ensemble des partenaires. Sa présence sur les actions au sein des quartiers prioritaires permet une bonne relation et une bonne connaissance des familles. Elle permet aussi d'établir des passerelles par rapport à l'ensemble des dispositifs éducatifs existants pour les enfants de 2 à 16 ans scolarisés (CLAS, Promenons nous dans les livres, actions dans les cadre du PEDT), ce qui permet une meilleure lisibilité et une orientation plus facile. L'équipe pluridisciplinaire de soutien se réunit le second vendredi de chaque mois afin d'établir des diagnostics des situations et de définir les parcours et les suivis des enfants et adolescents

Les demandes sont examinées avec l'accord de la famille. Si cette dernière est réticente, la situation n'est pas présentée, ni évoquée en équipe pluridisciplinaire. Le prescripteur présente la situation en adéquation avec la charte de confidentialité.

Les membres de l'équipe éducative doivent respecter l'obligation de discrétion et de confidentialité concernant les éléments échangés sur les situations individuelles.

Les regards et les échanges croisés permettent de proposer un parcours dans le cadre de la réussite éducative et/ou orientent la famille vers un relai adapté aux besoins (accompagnement à la scolarité, activités périscolaires, acteurs éducatifs, de santé...).

Les objectifs de l'accompagnement des enfants et des jeunes et de leurs familles repérés en équipe pluridisciplinaire s'articulent autour d'axes principaux, qui pourront être étendus selon les besoins de l'enfant et du jeune

En 2019 : Les axes principaux ont été :

L'accès aux pratiques culturelles, sportives, socioculturelles et de loisirs

- Favoriser l'accès aux pratiques culturelles, sportives, socioculturelles et de loisirs des enfants suivis dans le cadre du dispositif afin de lever certains obstacles à leur réussite éducative,
- Contribuer au bien-être physique et moral des enfants suivis dans le cadre du dispositif,
- Redonner confiance aux enfants les plus fragilisés en les valorisant dans ces activités diverses,
- Contribuer au développement de la curiosité et à l'ouverture culturelle des enfants suivis dans le cadre du dispositif,
- Permettre aux enfants suivis dans le cadre du dispositif de découvrir de nouvelles façons d'apprendre, de se cultiver, d'expérimenter.

L'intensification de la prévention contre le décrochage scolaire :

- Module de remobilisation pour les collégiens,
- Mise en place d'un accompagnement par l'animateur référent PRE, dans la recherche de stages en entreprises, afin de redonner du sens à l'école,
- Faire découvrir différents métiers au jeune, en le soutenant, le valorisant dans l'exploration de ses ressources, compétences et de ses qualités,
- Faire réfléchir l'élève sur son comportement, sa présentation, l'attitude qu'il doit adopter en cours et en stage.

L'accompagnement individualisé centré autour de la scolarité et des apprentissages scolaires en partenariat avec le Lions Club et des référents bénévoles :

- Soutenir la scolarité des enfants afin d'éviter le décrochage scolaire en apportant une attention particulière et individualisée à chaque enfant,
- Favoriser les apprentissages en utilisant des supports ludiques.

L'accès aux soins

- Favoriser l'accès aux soins des enfants suivis dans le cadre du dispositif,
- Contribuer au bien-être des enfants suivis dans le cadre du dispositif,
- Redonner confiance aux enfants les plus fragilisés.

L'accès aux spectacles en familles

Permettre des temps de loisirs en famille autour d'un support culturel

L'atelier des petits curieux

Itinéraires de découvertes culturelles, sportives proposés aux enfants aux enfants bénéficiant d'un parcours PRE

L'objectif est sortir du cadre environnemental habituel avec la découverte de nouveaux apprentissages.

La coordinatrice et le référent PRE connaissent mieux l'enfant ou le jeune, le voit évoluer en petit groupe (maximum 4 enfants)

Ce sont des temps d'échanges, d'adaptation, l'enfant ou le jeune se trouvant dans un contexte qu'il ne connaît pas forcément.

Durant ces temps l'enfant, est valorisé sur de nouvelles pratiques, acquisition de nouvelles compétences.

En 2019, c'est un budget de 82 719 € qui a été consacré au Programme de Réussite Educative.

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) : la ville de Montceau-les-Mines a contractualisé auprès de la Caisse d'allocations Familiales un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité qui vise à offrir aux enfants et à leurs parents en lien avec l'Education Nationale, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'Ecole.

Les ateliers d'accompagnement à la scolarité, mis en place en priorité dans les quartiers politique de la ville, proposent des apports diversifiés et une pédagogie du détour afin :

- d'aider les enfants et les jeunes à acquérir des méthodes, à redonner un sens à leur scolarité, à renforcer la confiance dans leur capacité de réussir,
- d'élargir leurs centres d'intérêts et de valoriser leurs acquis. D'encourager le goût de la lecture et des activités culturelles et scientifiques et de transmettre l'envie d'apprendre et le plaisir de découvrir,
- de découvrir de nouveaux apports de connaissance ou d'expérimentation,
- de renforcer des moyens d'expression avec une valorisation gratifiante de ces expériences,
- d'accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.

Ces actions ont lieu en dehors du temps scolaire et sont menées en collaboration avec les équipes éducatives des établissements scolaires.

Un coordinateur supervise l'ensemble des ateliers mis en place (diagnostic du quartier, problématiques rencontrées, écriture de l'action, mise en œuvre et évaluation).

En 2019, ces actions ont bénéficié à 100 enfants dont 73 fréquentant les écoles situées dans les quartiers prioritaires politique de la ville et 27, les écoles situées dans les quartiers en veille active politique de la ville.

Les actions menées dans les Quartiers Prioritaires Politique de la Ville ont été les suivantes :

Rives du Plessis : _Ecole Jacques Prévert

Atelier «La science dans tous ses états », les Jeudis de 16h30 à 18h00 : 13 élèves

Atelier «Je découvre les comédies musicales» les vendredis de 16h30 à 18h : 6 élèves

Bois-du-Verne : Ecole Jules Verne

Atelier « Je remonte le temps » le mardi de 16h30 à 18h : 15 élèves

Atelier « Zoom sur le cinéma » les vendredis de 16h30 à 18h : 30 élèves sur deux sessions

Bois-du-Verne : Ecole Anatole France

Atelier « La piste aux étoiles » les lundis de 16h30 à 18h : 9 élèves

Les actions menées dans les Quartiers en Veille Active - Politique de la Ville ont été les suivantes :

Bellevue : Ecole Voltaire Rousseau

Atelier « J'ouvre mon cartable » le mardi et les jeudis de 16h30 à 17h30 : 12 élèves

Atelier « Je découvre les médias » les lundis de 16h30 à 18h : 8 élèves

Salengro : Ecole Rostand - Schumann

Atelier « La science dans tous ses états » les mardis de 16h30 à 18h : 7 élèves

Le coût moyen de chaque atelier s'est élevé à 7 800 €.

L'atelier « Promenons nous dans les livres » :

La scolarisation est un moyen efficace qui favorise la réussite scolaire, en particulier lorsque pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques, sa famille est éloignée de la « culture scolaire ». En effet, et plus particulièrement dans les quartiers prioritaires, les inégalités scolaires apparaissent avant l'âge de la scolarité obligatoire.

Dès l'entrée au CP des clivages existent sur la capacité à rentrer dans les apprentissages fondamentaux : maîtrise de la langue française, communication complexe, absence d'ouverture culturelle.

Des ateliers autour du livre sont proposés dès la maternelle afin d'éveiller la curiosité.

Cet accompagnement, animé par 2 animateurs référents, est un temps privilégié centré autour d'un petit groupe d'enfants. Chaque semaine, ce temps permet, grâce à des lectures enfantines (thématiques sur les matières, les chevaliers, le cirque...) et des activités ludiques autour de ce thème, d'accompagner l'acquisition du langage et les prémices d'une ouverture culturelle.

Cette action vise à développer l'imaginaire, faire découvrir le livre comme un loisir, une exploration, une découverte, en dehors de l'école.

Les parents suivent chaque semaine l'avancée du parcours de leur enfant.

Des sorties et animations sont proposées certains mercredis et vendredis autour de la thématique.

En 2019, les interventions ont été les suivantes :

Dans les Quartiers Prioritaires Politique de la Ville, 56 enfants de grande section de maternelle ont été concernés :

Les Rives du Plessis : Ecole Rosa Bonheur : les mardis de 16h30 à 17h30 : 2 sessions de 7 enfants de grande section + une session de 8 enfants

Le Bois du Verne : Ecole Erik Satie : les jeudis de 16h45 à 17h45 : 2 sessions de 11 enfants de grande section

Le Bois du Verne : Ecole François Pompon : les vendredis de 15h45 à 16h45 : 2 sessions de 6 enfants de grande section

Le coût par atelier s'élève à 4 449 euros.

Les politiques éducatives et de prévention en direction de la petite enfance :

L'accompagnement éducatif, parce qu'il participe au développement social, économique, culturel et parce qu'il est source d'intégration est un enjeu politique prépondérant pour la Ville de Montceau-les-Mines qui a placé la famille et l'enfant au cœur de son action politique. Ainsi, les objectifs des services Petite Enfance et Maison de la Parentalité visent à adapter des offres d'accueil aux besoins des enfants et des parents, à soutenir la fonction parentale, à favoriser la mixité sociale et à réduire les inégalités.

Les accueils collectifs et l'accueil familial ont pour objectif d'offrir à chaque enfant l'égalité des chances en matière de vie sociale et d'éducation pour favoriser leur intégration dans la société.

Cela se traduit notamment par :

- Optimiser l'offre d'accueil par une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants avec un encadrement de qualité et l'implication des professionnels et des parents dans la définition des besoins,
- Contribuer à l'accueil des enfants dont les parents sont en insertion professionnelle ou sociale,
- Accompagner des familles en situation de vulnérabilité (familles monoparentales, handicap, difficultés liées à la langue française,...),
- Favoriser la mixité sociale en accueillant des enfants de toutes origines et de tous milieux sociaux et culturels,
- Mettre en place une tarification adaptée pour favoriser la cohésion sociale (application du barème CNAF),
- Mettre en place des actions, des projets éducatifs et pédagogiques, des moyens d'évaluation de l'activité pour ajuster l'offre aux besoins réels,
- Contribuer au bien être, à la sécurité et à l'épanouissement des enfants avec notamment l'individualisation de l'accueil,
- Favoriser la communication avec les parents et les échanges entre et avec les parents par le biais d'activités ou de temps d'écoute et/ou de parole proposés tout au long de l'année,
- Favoriser l'ouverture sur l'extérieur et le partenariat : passerelle avec l'école, activités extérieures, sorties,
- Accueillir des « enfants différents » et leur proposer un accueil non médicalisé qui leur permet de côtoyer des enfants de leurs âges ce qui permet des échanges enrichissants pour tous les enfants,
- Offrir également aux parents « d'enfants différents » des temps pour « souffler » et échanger (séances de sophrologie, groupes de paroles, ...).

La convention de territoire globale signée entre la CAF de Saône-et-Loire et la Ville de Montceau-les-Mines fin 2018 avait fixé un axe de travail prioritaire pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ainsi, courant 2019, le service petite enfance a engagé un travail avec les services sociaux de la CAF et du département, avec le dispositif d'accompagnement global de pôle emploi et avec certains services de la ville. Des places d'accueil seront réservées aux enfants de parents en insertion sociale et professionnelle et les parents seront accompagnés individuellement par l'ensemble des partenaires. La convention de partenariat « structure à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) » est en cours de finalisation. Cependant 4 parents sont déjà accompagnés depuis septembre 2019 et 4 enfants fréquentent le multi accueil Bébébulle.

En 2019, 132 enfants ont été accueillis sur le multi accueil collectif Bébébulle dont 6 « enfants différents » et 3 enfants ont été accueillis aux domiciles d'assistantes maternelles employées par la ville.

109 enfants étaient issus de familles habitant Montceau, 23 de familles habitant des communes limitrophes.

Pour Montceau, tous les quartiers ont été représentés avec, pour les plus fortes proportions, 23 % d'enfants domiciliés au centre ville et alentours, 13 % sur le Bois du Verne et Bois Garnier, 13 % sur les quartiers du Plessis et de Bellevue, 13 % sur les quartiers de la Lande la Bruyère.

31 parents étaient en insertion professionnelle et 65 inscrits avaient un tarif horaire de moins de 1 € (repas et couches fournis), c'est-à-dire sous le seuil de pauvreté.

La Maison de la Parentalité est un lieu d'accueil, d'écoute, de soutien, de conseils, de prévention, d'orientation et d'accompagnement des parents en lien avec les professionnels, partenaires, associations du secteur de la famille, de l'enfance et de la parentalité. Elle accueille tous les parents et leurs enfants de 0 à 18 ans, futurs parents, grands parents.

Elle est située 83, rue de Chalon, quartier de Bellevue et fonctionne depuis juillet 2016.

Comme en 2018, le service a proposé en 2019, des actions en interne ou en partenariat avec d'autres services de la Ville, des partenaires extérieurs et l'implication de parents (accueils libres, activités à thème, pause-parents, temps d'échanges et de parole,...).

Les actions ont mis l'accent sur la relation parent-enfant en confortant le parent en tant que premier éducateur de son enfant.

Il s'agit de lutter contre l'isolement, de favoriser les liens entre les parents et/ou habitants, d'offrir un réel soutien à l'aptitude parentale, d'informer, d'orienter tous les parents.

Le service tient compte des remarques des parents et s'associe aux diagnostics de territoire pour adapter ses actions au plus près des attentes et des besoins des familles.

Le service offre également un espace d'information et de documentation, réactualisé régulièrement.

En 2019, sur le quartier de Bois du Verne et devant le succès de l'atelier parents/enfants « Musique » mis en place 1 fois par mois depuis fin 2018 dans les locaux de l'école Erik Satie, un atelier parents /enfants « bricolage » a été proposé en supplément, 1 fois par mois depuis octobre 2019 avec un retour très positif des familles.

Une représentation théâtrale et musicale autour des liens mère/enfant « Berceur l'enfant manquant » a été jouée le 8 mars 2019.

Depuis septembre 2019, 1 fois par mois, le service propose une action intitulée « Parents, la parole vous est donnée ». Les parents sont accueillis dans un espace convivial et encadrés par une psychologue et une animatrice du service. Aucun sujet n'est établi, les questionnements et les partages de situations vécues alimentent le débat et les professionnels apportent un soutien à la fonction de parents.

En 2019, 177 accueils ont été proposés, soit 14% d'accueils en plus qu'en 2018.

843 adultes et 1 304 enfants ont fréquenté les accueils, soit une augmentation de fréquentation des adultes de 46% et des enfants de 40% par rapport à 2018.

Les accueils ont concerné 139 parents différents dont 62% sont nouveaux par rapport à 2018 soit une stabilité par rapport à 2018, mais avec un renouvellement important.

71% des familles bénéficiaires étaient domiciliées à Montceau. Tous les quartiers de Montceau-les-Mines ont été représentés et notamment les quartiers de Bellevue-le Plessis (32%) et du Bois du Verne (24%).

En 2019, les ateliers Parents/enfants sur le Bois du Verne ont accueillis 102 parents et 172 enfants avec 60% des participants résidant au Bois du Verne.

Bourse au permis de conduire : Ce dispositif a pour objectif d'aider les jeunes montcelliens à obtenir le permis de conduire, véritable vecteur d'insertion professionnelle et de vie sociale. Il consiste pour la Ville de Montceau, à prendre en charge le coût total du permis de conduire, en échange d'activités d'intérêt collectif effectuées par les jeunes.

L'accomplissement d'une mission citoyenne (105 heures) dans un secteur choisi par le jeune et le référent permet par ailleurs, l'acquisition d'une expérience professionnelle.

Un suivi régulier et individuel des bénéficiaires est assuré par un agent référent du service Jeunesse. Cet accompagnement est déterminant dans la réussite et l'implication des jeunes. Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans, résidant à Montceau-les-Mines, issus en priorité des quartiers prioritaires ou de veille sociale, identifiés dans le contrat de ville.

Pour 2019, ce dispositif a concerné 6 jeunes, 4 filles et 2 garçons. Parmi ces 6 jeunes, 2 résident sur le quartier de Salengro, 2 sur le quartier de Bellevue, 1 sur le quartier du Bois Garnier et 1 sur le quartier du Bois du Verne.

Les 6 jeunes ont passé l'examen du code et 3 ont réussi. Ces 3 jeunes ont passé l'examen de conduite et 2 ont obtenu le permis de conduire.

La formule accélérée a permis l'obtention du code plus rapidement.

Bourse au BAFA : Ce dispositif a pour objectif d'aider les jeunes montcelliens à obtenir le BAFA et ainsi devenir animateur/trice. Il consiste pour la Ville de Montceau, à prendre en charge le coût total du BAFA, en échange d'activités d'intérêt collectif effectuées par les jeunes.

Les jeunes concernés ne pourraient pas financer cette formation en dehors du dispositif.

Ce dispositif favorise également l'accès aux « jobs » des jeunes dans le domaine de l'animation et constitue pour eux une expérience professionnelle

Un suivi régulier et individuel de ces jeunes est réalisé par un agent référent du service Jeunesse.

Pour la session 2019, 7 candidatures ont été retenues, 5 filles et 2 garçons, de 17 ans à 23 ans. Ils sont issus des quartiers de la Sainte (1), de Bellevue (1), du Vernois (1), du Bois du Verne (2), du Plessis (1), et du centre ville (1).

Le bilan 2019 fait donc apparaître que 29% des bénéficiaires sont des jeunes issus d'un QPV et 17% d'un QVA.

La musique dans les quartiers : Dans le cadre du festival Tango, Swing et Bretelles (TSB) 2019, des groupes de styles musicaux variés et de grande qualité se sont produits dans les différents quartiers de la ville et notamment au Bois du Verne et aux Rives du Plessis. Il était important, pour permettre à chacun de profiter de ces spectacles, de les rendre accessibles à tous en appliquant la gratuité.

Apporter des événements culturels dans les quartiers répond à une forte volonté de la municipalité et contribue les valoriser et à leur donner une place à part entière au sein de la ville, à réduire les inégalités et à répondre à une vraie demande culturelle des habitants.

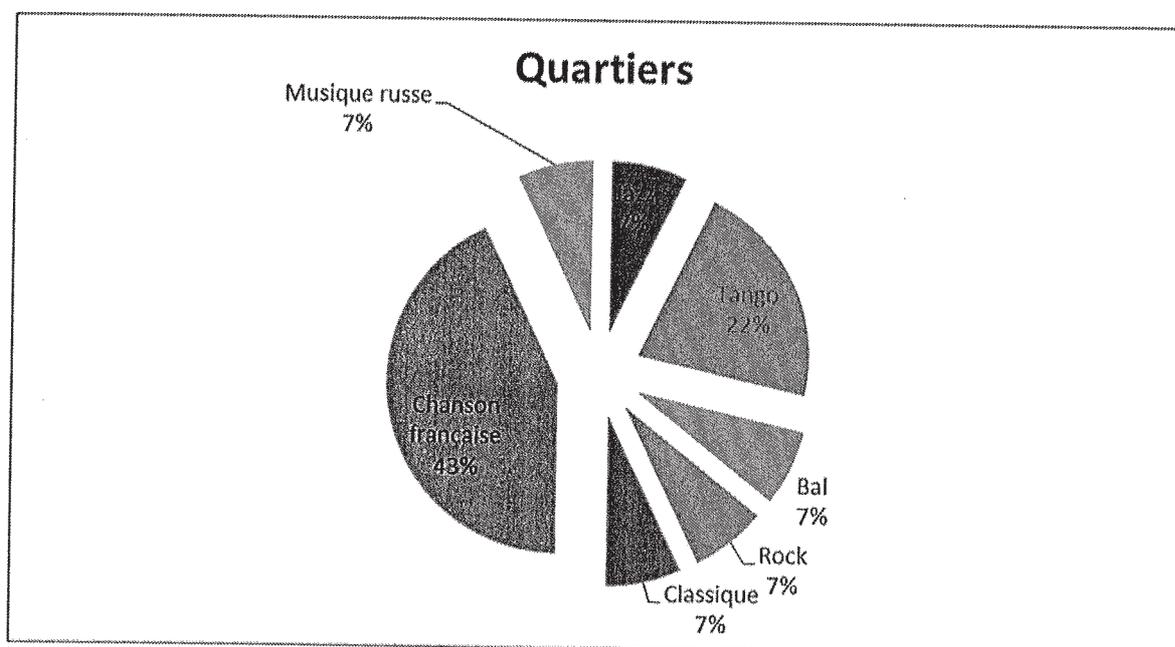
L'information et la mobilisation des publics des quartiers prioritaires sur la programmation de l'année et spécifiquement à l'occasion du festival TSB se sont faites par différents relais institutionnels, notamment le centre social du Trait d'Union. Dans ce cadre, 3 réunions préparatoires ont été menées avec les usagers.

Les habitants ont donc été impliqués dans le choix de la programmation du TSB dans les quartiers prioritaires.

En 2019, ce sont 14 concerts qui ont eu lieu dans les différents quartiers de la ville, dont 4 dans les quartiers prioritaires où 439 personnes sont venues profiter des spectacles offerts.

Style musical dans les quartiers :

Style	Nb de concerts
Jazz	1
Tango	3
Bal	1
Rock	1
Classique	1
Chanson française	6
Musique russe	1



La culture en direction du jeune public : L'Embarcadère développe une saison artistique et culturelle éclectique, afin de favoriser l'accès de tous à l'ensemble des champs du spectacle vivant (musique, danse, théâtre, cirque, humour...) et des arts visuels (exposition) notamment en faveur de la jeunesse.

Chaque année, les spectacles qui jalonnent la saison culturelle de l'embarcadère sont présentés dans les collèges et lycées auprès des professeurs et directeurs d'établissements.

A l'issue de ces présentations « privées » de la future saison, des supports pédagogiques sont communiqués aux professeurs afin de pouvoir étudier en amont les thèmes abordés dans le spectacle et ainsi permettre au maximum de jeunes gens, quelle que soit leur classe d'âge, de rencontrer la culture.

Ces actions visent à susciter la rencontre entre l'univers d'un artiste professionnel et des groupes de jeunes et à favoriser l'accès des jeunes aux structures et services culturels.

En partenariat avec le service Jeunesse de la Ville, L'Embarcadère a mis en œuvre une médiation culturelle davantage consolidée pour que le public jeune puisse avoir accès à cette programmation.

La tarification pratiquée par la Ville vise à renforcer cette attractivité. En effet, l'Embarcadère propose une tarification très incitative permettant l'accès de tous à l'offre culturelle, notamment à la jeunesse, avec des tarifs spécifiques pour :

- Les accueils de loisirs et petite-enfance, écoles maternelles et élémentaires, collèges et lycées,
- Les établissements d'enseignement supérieur, structures socioculturelles, Conservatoire à Rayonnement Communal de musique et de danse, la Maison des Pratiques Artistiques en Amateur de Montceau et les personnes participant à un projet pédagogique spécifique.

Moins de 6 ans	De 6 ans à moins de 13 ans	De 13 ans à moins de 18 ans
Gratuit	5 €	8 €

Le Conservatoire à Rayonnement Communal Musique et Danse organise des ateliers découverte des cuivres et percussions à l'école Jacques Prévert dans le quartier du Plessis. Les interventions sont hebdomadaires en période scolaire. En 2019, l'atelier a concerné une classe de CM1 avec 18 élèves.

4 professeurs du CRC ont animé les ateliers d'1heure chaque semaine, avec 6 élèves en percussions, 5 élèves en trompette, 3 élèves en cor et 4 élèves en tuba.

Les élèves ont travaillé dans un premier temps en atelier, puis se sont regroupés pour des séances d'ensemble.

Ce projet « cuivres et percussions » se déroulera pour une classe de l'école Jules Verne dans le quartier du Bois du Verne, à partir de Janvier 2020.

Par ailleurs, un professeur du CRC, une intervenante en milieu scolaire, assure des séances de découverte et sensibilisation musicale. Elle travaille en liens étroits avec les différents professeurs des écoles. Les projets des différentes classes où groupes scolaires se font en partenariat.

En 2019, elle est intervenue pour toutes les classes de l'école du quartier du Plessis:

- Élémentaire Jacques Prévert dans le quartier du Plessis avec le projet : « Timbélé et la reine de la nuit » et 12 séances d'une heure par classe et par semaine.
- Élémentaire Jules Verne dans le quartier du Bois du Verne avec le projet : « Le chant des Iles » projet en lien avec le festival Outre Mer en Bourgogne. Le spectacle a eu lieu à l'Embarcadère le 7 mai 2019.
- Maternelle Erik Satie dans le quartier du Bois du Verne avec 1 classe de grande section et 12 séances d'1heure.

Le professeur de danse du CRC assure également des séances de découverte et de sensibilisation à la danse en lien avec l'Education Nationale. Dans ce cadre elle est intervenue tous les jeudis à l'école élémentaire Jules Verne du 9 septembre au 6 décembre 2019 avec des séances de 45 minutes. 51 enfants ont ainsi bénéficié de cette initiation dont 9 de la classe ULIS

Le pôle Solidarité décline les grandes orientations de la politique d'action sociale de la Ville, à savoir :

- Repérer et apporter une solution dans les situations d'urgence sociale : CCAS, épicerie sociale, logement d'urgence,
- Accompagner la reprise d'emploi (aides financières, aide dans les démarches, ...),
- Accompagner l'accès aux droits,
- Soutenir les parents dans leur rôle éducatif,
- Organiser des rencontres intergénérationnelles,
- Lutter contre l'isolement.

Le CCAS reçoit tout public en situation de fragilité financière, administrative, familiale pour essentiellement un accès aux droits et/ou un accompagnement dans les démarches. Il assure un premier accueil important avec 1450 entretiens et contacts téléphoniques.

En 2019, les travailleurs sociaux ont accompagnés 187 personnes.

Les personnes sont reçues ponctuellement ou bénéficient d'un accompagnement par un travailleur social ou un agent d'accueil social en fonction des problématiques.

Les aides financières apportées sont variées : les cartes de bus (244), les bons alimentaires (32), les aides financières, la participation à la restauration scolaire (25 000 €) pour un total de 39 005 € d'aide accordées.

Les travailleurs sociaux ont porté et/ou se sont investis en lien avec le centre social dans plusieurs actions collectives : activité jardinage, le spectacle rêve d'enfant, action famille « Jouons Bougeons Ensemble » et sorties familles.

Le CCAS gère également l'hébergement d'urgence avec la mise à disposition d'un logement situé dans une maison, proche du centre-ville, où l'hébergement à l'hôtel lorsque le logement d'urgence n'est pas disponible.

Le logement d'urgence a été utilisé 205 nuits cette année pour des raisons multiples : personne de passage, incendie de maison, mis à l'abri dans le cadre de violences intrafamiliales.

L'hébergement à l'hôtel a représenté 13 nuits en 2019, prises en charge par le CCAS.

Le CCAS a également en charge le fonctionnement de l'Épicerie sociale, lieu d'aide alimentaire et d'accompagnement éducatif auprès des bénéficiaires.

Les objectifs sont l'aide aux familles Montcelliennes en difficulté et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Grâce à un partenariat avec des commerces locaux, l'épicerie est approvisionnée tous les jours en dons et produits frais qui sont triés et reconditionnés par les agents du CCAS.

Cinq agents du service interviennent à l'épicerie en complémentarité, en fonction des compétences et missions exercées et un jeune en mission service civique.

Quatre après-midis par semaine, les bénéficiaires peuvent venir faire leurs achats accompagnés de bénévoles.

En 2019, ce sont 223 foyers qui ont bénéficié de l'épicerie sociale soit environ 700 personnes.

La collecte alimentaire annuelle de produits secs a permis de récolter 5,1 tonnes de denrées.

Le centre social Le Trait d'Union : Figure de proue du développement social local, le centre social développe son projet avec les habitants des quartiers.

L'année 2019 a été une année de transition entre la fin du précédent projet social et la réflexion du nouveau projet social 2020-2023 co-construit avec les habitants, les élus, les partenaires et les agents.

Basé sur l'évaluation du précédent, 4 axes prioritaires ont été déterminés :

- Poursuivre l'organisation, la gouvernance du projet,
- Accompagner les familles vers l'autonomie,
- Développer la socialisation, l'insertion,
- Renforcer le pouvoir d'agir des habitants.

En 2019, le centre social compte 531 adhérents dont 282 nouveaux, avec une moyenne d'âge de 43 ans, 46% de femmes, 20% d'hommes et 34% sont des enfants.

6 667 demandes, physiques ou téléphoniques, ont obtenu une réponse par le premier accueil.

Sur les 531 adhérents, 53 % sont issus des Quartiers Prioritaires Ville et 64% ont un quotient 1, c'est-à-dire de très faibles ressources, ce qui est en augmentation par rapport à l'année dernière.

On constate également en 2019, une augmentation continue de la fréquentation au niveau de l'Espace Public Numérique avec 70% des accès à l'EPN liés à la recherche d'emploi et en libre consultation.

Des groupes projets sont mis en place, composés d'élus, de partenaires, d'adhérents et d'agents qui ont pu travailler sur la mise en place d'actions :

- Les après-midis Jouons Bougeons Ensemble : 2 mercredis par mois, activités avec les familles (ateliers animations parents /enfants ou grands parents /petits enfants) : 2 293 participations en 2019 (soit une augmentation de 50% par rapport à 2018),
- **Huit sorties en familles** : sorties ski, accrobranche, Dijon en train, le PAL.....Plus de la moitié des familles qui ont participé, résident dans le quartier du Plessis, dont 80% ont un quotient 1,
- Les **manifestations sportives** en transversalité avec le service jeunesse,
- Co-construction du **spectacle intergénérationnel 2019 : Rêve d'enfant**
60 artistes en herbe se sont relayés sur scène en chantant, dansant, jouant la comédie devant 500 spectateurs à l'Embarcadère le 27 novembre 2019. Un an de travail a été nécessaire avec différents partenaires et services de la Ville, pour co-construire ce spectacle.

Le Centre social intervient également pour :

- Organiser des **fêtes de quartiers** au Plessis et au Bois du Verne,
- Mettre en place une plate forme d'insertion par le sport : la **Mission Emploi Insertion** dont l'objectif est de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes par le sport en rapprochant le monde des entreprises, des acteurs de l'insertion et du sport, Concrètement, c'est la mise en place d'un coaching individuel et collectif basé sur les savoirs être permettant de maintenir la mobilisation des jeunes. Depuis le démarrage du projet fin 2018 et jusqu'à fin 2019, 73 jeunes ont participé avec une moyenne d'âge de 23 ans, 75% d'hommes et 25% de femmes. Sur ces 73 jeunes, 61 % ont trouvé un emploi, 8% sont entrés en formation et 31 % travaillent toujours leurs projets.
- Animer la **Cellule de Veille Educative et Sociale** avec les partenaires socio-éducatifs (17 situations de jeunes traitées),
- Animer les 2 **conseils citoyens**, avec l'organisation d'un marché gourmand au sein du quartier du Bois du Verne en juin et d'une fête foraine,
- Faire de la **médiation sociale** avec les 4 adultes relais qui interviennent dans les quartiers prioritaires pour la tranquillité publique, le soutien des habitants et des familles, l'accès aux droits.

Par ailleurs le Centre Social **accueille 15 permanences** de partenaires (association ou institutions) pour être au plus proche de la population.

Les Ateliers Santé Ville (ASV) ont pour objectif de permettre une action renforcée de la politique municipale de santé, afin de contribuer à lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Co-pilotés par l'Etat, en lien étroit avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), les ASV sont une démarche se situant au carrefour de différentes politiques publiques : la politique de la ville, la loi contre les exclusions et la politique de santé publique. Se déployant sur les quartiers les plus en difficulté, la démarche rassemble élus, associations, habitants, professionnels de santé et techniciens pour construire une politique de santé ambitieuse.

Le projet municipal de santé est un outil concret et opérationnel qui permet de développer une politique de santé publique partagée, partenariale et cohérente.

L'Atelier santé ville relève annuellement dans ses bilans, des problématiques alimentaires, des situations de souffrance psychique et d'addiction, des troubles du comportement et d'hygiène, une vulnérabilité des jeunes dans l'accès aux soins. Dans ce cadre le pôle prévention santé anime des actions ciblées qui ont vocation à sensibiliser les habitants ou accompagner les problématiques de santé par l'utilisation de divers supports (sport, art thérapie, sensibilisation des jeunes à l'hygiène bucco dentaire, etc..)

Dans son approche sur l'impact différencié des déterminants de santé, l'ORS rappelle que les conditions socio-économiques comptent pour 45% dans l'état de santé des populations.

Ce constat justifie de continuer à avoir une approche globale des populations en difficulté (emploi, logement, éducation) et d'identifier les leviers permettant d'améliorer leur état de santé.

Revenu par unité de consommation (RUC) annuel :

Montceau-les-Mines			CUCM
Bois du Verne	Plessis	Montceau-les-Mines	
10.900€	9.300€	17.000€	18.700€

Sources : Insee RP et Filosofi 2010 et 2013 (QPV), Insee RP 2010 2013 (IRIS), OPS 2015 (parc social)

La mission de coordination est centrée sur l'ingénierie de projets et le pilotage des actions réalisées en partenariat. Le comité de pilotage technique se réunit 1 fois par trimestre pour élaborer et définir une stratégie de travail tout au long de l'année. Une assemblée plénière a lieu 1 fois par an rassemblant tous les acteurs et les financeurs.

Les objectifs de la coordination visent notamment à :

- Initier et coordonner des actions de prévention et de promotion de la santé, en lien avec les partenaires professionnels de santé et en associant les habitants,
- Mettre en œuvre les priorités résultant des diagnostics et prendre en compte les axes du projet municipal de santé,
- Informer la population en matière de santé publique,
- S'associer localement de façon concrète aux actions nationales de santé publique,
- Participer au déploiement du Contrat Local de Santé sur le territoire de la CUCM.

Ces actions sont menées en faveur de la petite enfance et de l'enfance, des adolescents (13-18 ans), des adultes 18-55 ans, des personnes de plus de 55 ans et des personnes en difficulté socio-économiques.

Les actions seront centrées sur les populations issues des quartiers prioritaires et par extension la population municipale prioritaire du PLSP : jeunes et publics précaires

Les moyens mis en œuvre se traduisent par des actions collectives d'éducation pour la santé, des sessions d'ateliers avec des professionnels des organismes relais ayant un contact fort et habituel avec les publics précaires.

Une session d'ateliers débute par une évaluation des besoins et attentes du groupe.

Les ateliers santé sont un lieu d'information, de rencontre et d'expression des opinions, sur les sujets de santé choisis par le groupe. Ils sont animés par un professionnel de santé qui aborde les thèmes sélectionnés et répond en séance aux questions (aucun sujet n'est tabou), dans le respect de la culture et des capacités de compréhension de chacun.

Les ateliers sont un moyen d'identifier le rôle :

- Des professionnels de la santé,
- Des structures de soins,
- Des structures de prévention et/ou de prise en charge avancée.

Sur la commune de Montceau les Mines, ces ateliers concernent les quartiers des Rives du Plessis et du Bois du Verne

Environ **1273 personnes** ont été concernées par ces ateliers, de la petite enfance à la personne âgée vivant sur le territoire de la commune dans les quartiers prioritaires.

Origine géographique et catégorie d'âge du public ciblé (du point de vue de la géographie prioritaire, de la tranche d'âge et du sexe) :

SITE POLITIQUE DE LA VILLE	Nombre par tranche d'âge et par sexe*										Total par sexe		TOTAL
	- 6 ans		6-11 ans		12-16 ans		17-25 ans		+ 25 ans		F	M	
	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M			
Géographie priorité 2 :													
Quartier du Plessis (Montceau-les-Mines)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x			459
Géographie priorité 3 :													
Quartier Bellevue (Montceau-les-Mines)			x	x	x	x	x	x	x	x			394
Quartier Salengro (Montceau-les-Mines)			x	x	x	x	x	x	x	x			105
Quartier Bois du Verne (Montceau-les-Mines)			x	x	x	x	x	x	x	x			315

Tableau de suivi de l'action 2019:

Rappel des objectifs poursuivis (définis ci-dessus)	Indicateurs de moyens	Indicateurs liés à l'action	Indicateurs d'impacts/de résultats*
Créer un espace convivial, de proximité et surtout non stigmatisant, dans le but de permettre aux familles de faire part de difficultés voire de souffrances dans leur relation avec leur enfant ou dans leur fonction de parents.	Intervention au sein de la maison de la parentalité en associant des professionnels de la petite enfance et de la santé	Favoriser les échanges entre parents et enfants en partageant une activité et ainsi permettre au parent de voir évoluer son enfant parmi d'autres	Progressivement, le comportement des mamans avec leur enfant évolue au sein de l'atelier. On constate l'utilisation progressive d'un langage plus approprié, mais également une valorisation et un vrai partage avec l'enfant. Les parents prennent confiance en eux et en leur capacité éducative. Ils peuvent également échanger sur leur difficulté à être parent.
Améliorer l'état de santé bucco dentaire.	Intervention auprès de l'école Jules verne et Anatole France Et pour les rives du Plessis Jacques Prévert	Mise en place d'une intervention en lien avec le dispositif M' TES DENTS en partenariat avec l'infirmière scolaire	5 interventions pour les classes de CP, CE, CM 72 primaires En lien avec la CPAM Ateliers ludiques
Développer des stratégies de réduction de risques	Mise en place d'ateliers thématiques Intervention auprès des élèves du collège Jean Moulin	Mise en place d'une intervention en partenariat avec l'infirmière scolaire sur la thématique de la sexualité, et des addictions	45 collégiens des classes de 6ème et 5ème SEGPA Mobilisation de l'ANPAA Atelier Ludique, Jeux
Travailler en partenariat et associer les familles, les jeunes pour initier une démarche de prévention, les aider dans leur parcours de parents et de jeunes et transmettre des informations utilisables dans leur vie quotidienne	Associer les professionnels, les familles, les jeunes, les enfants lors de séances collectives Prise de parole de la part des familles	Favoriser l'expression des attentes de la population et leur prise en compte dans la mise en place des actions	Mise en place d'un questionnaire, accompagné lors des séances. Environ 30 partenaires associatifs ou institutionnels mobilisés pour les actions

L'Eté du Lac :

Depuis 2014, durant les mois de juillet et août, les Rives du Plessis, et particulièrement la base de voile et la zone proche du Centre Nautique sont fermées à la circulation pour se transformer en un espace de loisirs. Chaque jour, un programme d'activités est mis en place, ponctué d'événements.

La municipalité a ainsi souhaité offrir aux jeunes montcelliens, dont les parents ne disposent pas de moyens financiers suffisants pour partir en vacances, des activités de divertissements de plein air. La mise à disposition de personnel encadrant (ETAPS, animateurs, associations...) et l'implication d'une vingtaine d'associations a permis au public de venir pratiquer et partager.

La 6^{ème} édition de l'Eté du lac s'est déroulée du 8 juillet au 21 août 2019. La fréquentation a été forte avec 15 569 participants, avec un rayonnement géographique important, en raison d'une offre socio-culturelle très riche.

L'engouement du public et l'impact social de cette manifestation sont indéniables. Ce bilan très positif s'appuie sur des critères qualitatifs et quantitatifs précis issus du pointage des participants (enregistrement journalier à l'accueil de l'Eté du lac).

Les chiffres clés :

- Une moyenne de 487 participants par jour,
- Une répartition hommes/femmes très équilibrée avec respectivement 48% et 52%,
- 23% des participants habitant Montceau-les-Mines résident dans les QPV (856) et 13% dans les QVA (470), ce qui représente 1 326 personnes,
- L'Eté du lac a représenté 32 jours d'ouverture.

Les objectifs étaient de :

- Favoriser le lien social avec des activités multiples et gratuites.
- La participation de l'ensemble de la population : la majorité des participants venant en famille, les échanges sont très riches. A noter pour l'édition 2019, une fréquentation accrue de la part des adolescents.
- Rompre l'isolement avec la participation de personnes de plus de 60 ans. Des personnes seules venaient régulièrement aux ateliers proposés par les services de la Ville.
- Favoriser la mixité sociale et culturelle : la diversité des activités favorise la découverte de pratiques (escalade, pêche...).

Les actions en direction de la jeunesse et les familles :

La jeunesse est une ressource indispensable pour notre territoire, une ressource porteuse d'avenir qu'il faut chercher à mobiliser.

L'Espace Jeunesse doit encourager les jeunes à s'exprimer, participer, expérimenter, découvrir, créer et innover.

Le bilan d'activités 2019 réaffirme l'engouement des jeunes et la pertinence du projet du service jeunesse.

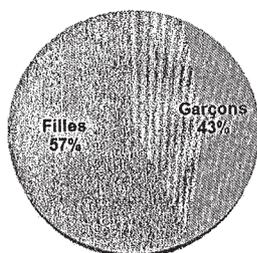
Différentes actions ont été mises en place afin de favoriser l'autonomie, promouvoir l'ouverture culturelle, la mixité sociale et faire découvrir de nouvelles activités sur la ville.

Des activités de loisirs, mais aussi de citoyenneté ou des projets facilitant l'insertion sociale et/ou professionnelle sont développés pour les jeunes.

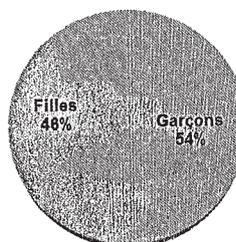
EVOLUTION DES ADHESIONS AU SERVICE JEUNESSE / ANNEE CIVILE

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
216	147	140	102	109	63	40	246	425	304	271

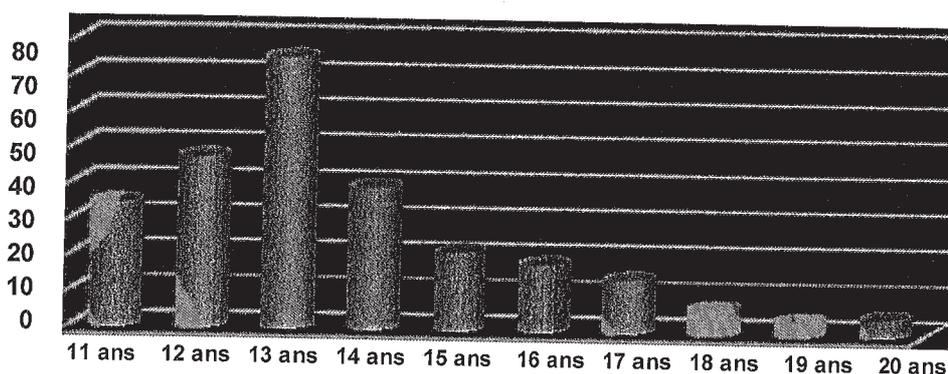
2018



2019



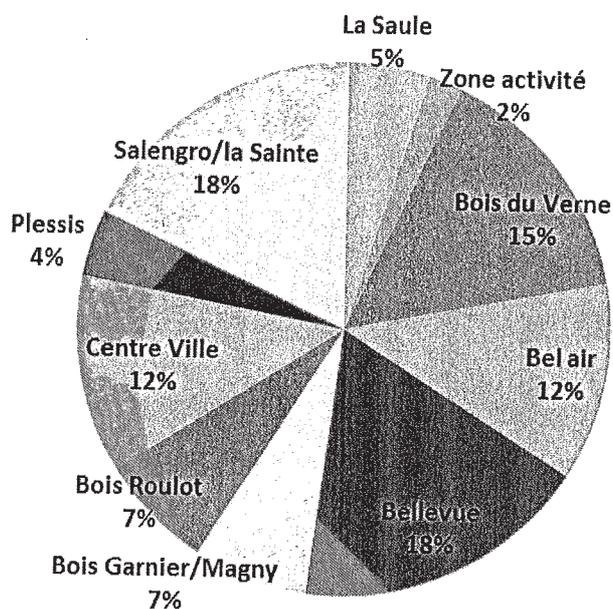
REPARTITION PAR AGES

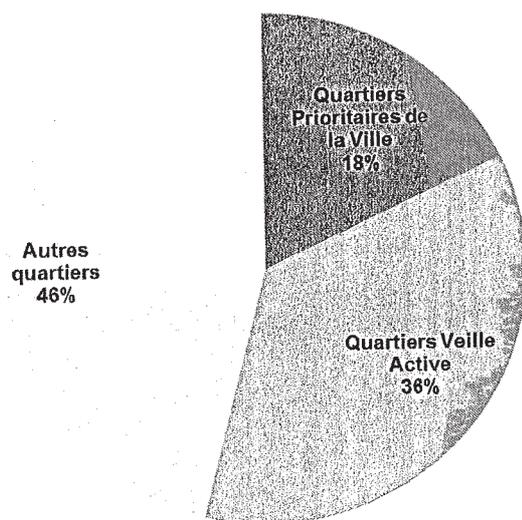


En 2019, la fréquentation moyenne de l'Espace Jeunesse pendant les vacances a été de 132 jeunes, avec une mixité filles/garçons (124 filles et 147 garçons) et une bonne représentation de l'ensemble des tranches d'âges avec tout de même une plus forte proportion des 11/14 ans (199 jeunes) et 72 jeunes âgés de 15 ans et plus.

Fin 2019, 439 jeunes sont à jour de leur adhésion et le nombre d'adhésion au titre de 2019 s'est élevé à 271 (54% Garçons / 46 % Filles). 109 jeunes adhérents sont issus des Quartiers Prioritaires de la Ville et des Quartiers en Vigilance Active.

Répartition par quartiers :





Tous les quartiers sont bien représentés, mais les quartiers de Bellevue, La Sainte/Salengro et du Bois du Verne se détachent avec des effectifs plus importants.

54% jeunes sont issus des deux Quartiers Prioritaires de la Ville (Q.P.V.) et des deux Quartiers en Veille Active (Q.V.A.).

Il convient d'envisager des actions spécifiques pour mobiliser les jeunes du Plessis et créer une dynamique avec le local jeune du Plessis.

Les activités en période de vacances scolaires :

Pendant les vacances scolaires, la fréquentation du service jeunesse a été la suivante :

Vacances de février 2019 : 145 jeunes différents dont 75 filles et 70 garçons

Vacances d'avril 2019 : 107 jeunes différents dont 60 filles et 47 garçons

Vacances d'été 2019 : 184 jeunes différents dont 80 filles et 104 garçons

Vacances d'automne 2019 : 141 jeunes différents dont 73 filles et 68 garçons

Vacances de fin d'année 2019 : 86 jeunes différents dont 41 filles et 45 garçons

On constate une fidélisation des adhérents et un taux de fréquentation maximum par rapport au nombre d'animateurs disponibles et au taux d'encadrement réglementaire.

On constate également une véritable mixité sociale et une représentation de l'ensemble des quartiers.

Un programme d'activités culturelles, sportives et de loisirs très riche et varié est proposé avec en moyenne, 2 activités les matins et 3 les après-midis et la mise en place ;

De temps d'échanges avec les jeunes comme des « **soirées débat** »,

De projets « théâtre », « dessin », « photographie », « slam »

De mini-projets « fil rouge »

Les activités hors vacances scolaires :

Organisation du Festival Radio Actif pendant la semaine de la presse, le 19 mars 2019.

La radio est un outil pédagogique très riche. Cette activité permet de valoriser et de développer la capacité d'expression et d'information des jeunes, investis et enchantés de

découvrir l'univers du journalisme avec un professionnel autour d'un support comme la radio (40 jeunes).

Animation des Samedis fantastiques et séjour au salon du fantastique :

Tous les samedis après-midis de 14h00 à 19h00 sont développés des jeux de rôles et des jeux de réflexions (20 jeunes inscrits).

Un séjour culturel dans le cadre de cette activité a été organisé au salon du fantastique et sept jeunes ont pu participer à ce projet en participant aux « Chantiers OPAC » pendant les vacances scolaires.

Animation d'une activité Futsal au C.O.S.E.C Jean Moulin, activité est très plébiscitée par les jeunes.

Futsal masculin les lundis de 16h30 à 18h30 (23 jeunes)

Futsal féminin les vendredis de 15h30 à 17h30 (7 jeunes)

Information Jeunesse : Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h00 à 19h00 ainsi que les mercredis et samedis de 14h00 à 19h00.

Ces périodes d'ouverture permettent aux jeunes de venir s'informer, se renseigner, s'inscrire...

Le 27 septembre 2019, le **Point Information Jeunesse a été labellisé.**

Atelier Danse – Projet rêves d'enfants du 10 octobre au 27 novembre 2019 au sein du collège Saint Gilbert, tous les jeudis de 15h50 à 16h45 pour la classe des 6°1 et tous les vendredis de 14h45 à 15h30 pour la classes des 6°2.

15 jeunes se sont investis dans le cadre de ce projet transversal.

Pilotage et animation du Conseil Municipal Jeune

Les mercredis après-midi, une des 4 commissions a réalisé une réunion de travail sur des sujets divers tels que :

- Réflexion sur l'inauguration du skatepark,
- Développement d'outils et d'une campagne de communication,
- Amélioration du cadre de vie et actions citoyennes,
- Organisation d'un festival pour la jeunesse : Young Festival,
- Participation aux commémorations,
- Organisation d'évènements et d'actions citoyennes.

Participation au Festival « Outre-mer Bourgogne 2019 »

- Défilé en centre ville avec les membres du C.M.J.,
- Présence au repas multiculturel,
- Présence au marché créole,
- Création de 3 chorégraphies en collaboration avec le CRC pour réaliser un tableau lors de la journée d'inauguration, le 4 mai 2019,

Les 10 jeunes ont dansé sur le poème de Paul Eluard « Liberté », la chanson de Louis Armstrong et une chanson de Jain, « Makeba ».

Co-organisation d'un Festival Jeunes : the Young Festival, les 22 et 23 mars 2019.

- Communication et recherche de talents.
- 2 jeunes ont été membres du jury lors de la soirée tremplin.

Les activités sportives et de loisirs :

Au-delà du soutien apporté aux 300 associations montcelliennes, le service Vie Associative propose des actions en faveur des familles. Celles-ci ont pour objectif de faciliter l'accès aux loisirs sportifs et/ou culturels à l'ensemble des familles montcelliennes.

Deux manifestations d'envergure à destination des familles ont été organisées en 2019 :

- La Chasse aux œufs : jeux sportifs et d'adresse autour de la ferme animalière.
- Les Week-ends aux Grands Parcs : animations et loisirs, tant sportifs que culturels, à vivre en famille sur les week-ends des mois de juillet et août.

Nombre total de participants	Tranche d'âge concernée	Nombre total de participants	Femmes	Hommes	Ville de résidence
Intitulé de l'action: Chasse aux œufs					
408	moins de 6 ans	133	67	66	78 Montceau
					55 Autres
	plus de 6 ans	275	147	128	161 Montceau
					114 Autres
Intitulé de l'action: Week-ends Grands Parcs					
2223	21-juil	899	Public Familial		Non identifié
	22-juil	326	Public Familial		
	17-août	998	Public Familial		

Le Centre Nautique propose plusieurs activités à destination des publics enfants et adultes :

- Aquabébé : éveil de l'enfant de moins de 4 ans accompagné d'un adulte,
- Aquajeux : familiarisation au milieu aquatique sous forme ludique pour les 4 à 6 ans,
- Aquanage : apprentissage de la natation pour les enfants de 6 à 10 ans,
- Aquagym et Aquabike : activité de maintien de la forme pour les personnes de plus de 18 ans,
- Aquaphobie : activité pour adulte et enfant pour vaincre sa phobie de l'eau,
- Aqua femme enceinte : activité spécifique de relaxation pour les femmes enceintes avec des exercices respiratoires,
- Fête ton anniversaire : activité qui permet aux familles de faire l'anniversaire de leurs enfants dans un lieu différent et aménagé pour la circonstance,
- Des cours particuliers pour l'apprentissage de la natation.

Par ailleurs, durant le temps scolaire, un soutien à l'enseignement des pratiques artistiques et sportives en faveur des élèves de l'ensemble des classes de maternelles et élémentaires est proposé.

Durant le temps périscolaire, des animations sportives diversifiées sont organisées les mercredis dans le cadre de l'Ecole Municipale des Sports et pendant les vacances scolaires avec Montceau Vacances Jeunes :

- L'Eveil corporel ludique pour les 4/6 ans : l'objectif est de permettre aux enfants de découvrir et utiliser leur corps de manière ludique,

- Les « Pass Sports» et Montceau Vacances Jeunes pour les 7/10 ans : ces activités permettent aux enfants de découvrir et s'initier à de nouvelles activités dans l'objectif de poursuivre celles-ci au sein des associations montcelliennes.

Concernant le Golf municipal, ses activités sont intégrées et mises en valeur dans le projet de développement des actions visant prioritairement les jeunes : stages jeunes à partir de 6 ans pendant les vacances scolaires et différentes animations tout au long de l'année à destination de tous les publics.

L'objectif est également de développer le partenariat inter-services et d'apporter les compétences techniques et pédagogiques des éducateurs territoriaux des APS en proposant des parcours et des activités psychomotrices pendant 45 mn ou 1 heure dans un environnement sportif spécifique. Les assistantes maternelles et/ou parents accompagnant les enfants auront la possibilité de réinvestir ces apprentissages, dans le cadre du RAM (Relais Assistance Maternel), du multi accueil Bébébulle ou de la Parentalité

Toutes ces actions visent à créer des passerelles et une synergie entre les activités proposées par les différents acteurs (Collectivité/Associations/Education Nationale...) et la pratique d'une activité sportive et/ou culturelle pour les jeunes.

Tranche d'âge	Nombre total de participants	Ville de résidence	Répartition par quartiers d'habitation pour les Montcelliens						
			Le Plessis	Bois Roulot	Bois du Verne	Bellevue	Centre ville	La Saule	La Lande
7/12 ans	966	Montceau prioritairement	119	/	220	118	351	104	54
5/6 ans	266		20	22	72	43	75	25	9

Les activités de la Médiathèque :

La médiathèque a proposé en 2019 un certain nombre d'actions en direction des familles, en partenariat notamment avec le centre social Le Trait d'Union :

- Le Printemps des Poètes avec un atelier d'écriture et de jeux de mots au Centre Social Le Trait d'Union le 19 mars 2019,
- La semaine interculturelle du Centre Social Le Trait d'Union avec l'heure du conte Pays nordiques / Afrique le 28 mars 2019,
- Le spectacle Rêves d'Enfants, projet intergénérationnel porté par le Centre Social Le Trait d'Union avec des visites de la Médiathèque pour les habitants du Plessis notamment, participation au spectacle, création du décor d'une bibliothèque, contes en ouverture du spectacle, accompagnement et accueil en amont (préparation) et pendant le spectacle. Le projet s'est construit de janvier à novembre 2019 pour un spectacle le 27 novembre 2019.

L'inscription à la Médiathèque, permettant l'emprunt de livres, de magazines, de CD, de DVD et de jeux, est gratuite pour tous les montcelliens, ce qui permet à chacun de pouvoir y accéder.

En 2019 pour le quartier du Plessis, 179 personnes ont emprunté au moins un document et pour le quartier du Bois-du-Verne, 243 personnes.

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, un groupe de travail incluant le centre social Le Trait d'Union, la Régie des Quartiers, l'association AIAD (interventions TISF

notamment sur les QPV), le service Enfance et la Médiathèque, a été constitué pour travailler sur l'offre culturelle de la Ludothèque.

Il s'agit de mobiliser les familles "suivies" par les différents partenaires pour participer à un Comité d'Usagers de la Ludothèque.

Ce groupe de travail a été créé début septembre 2019, et mobilise 3 familles du Plessis, 2 familles du Bois du Verne, 1 famille de Bellevue, 3 familles du Centre Ville. Le comité d'usagers s'est réuni pour la 1^{ère} fois le 27 février 2020.

L'animation du réseau VIF (Violence Intra Familiale) :

Porté par le CISPD (Conseil Intercommunal de Prévention de la Délinquance) du bassin minier, le réseau VIF est composé d'une quinzaine de partenaires qui se sont réunis 6 fois en 2019, afin de travailler sur des situations complexes, des actions de préventions envers les professionnels et la population.

Le réseau a participé à la mise en place d'un observatoire départemental.

44 situations ont été gérées par les professionnels (conseils juridiques, relogement, accompagnement social, accès aux droits...).

4 victimes ont été hébergées dans le logement relais.

Les panneaux lumineux des 4 villes du bassin minier ont été bloqués sur cette thématique en diffusant des messages forts lors de la journée du 25 novembre (journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes).

Une action de prévention envers 120 lycéens du Lycée Henri PARRIAT a eu lieu en avril 2019.

Les violences faites aux femmes sont au cœur des préoccupations avec des situations de plus en plus complexes et graves et qui touchent des couples jeunes.

Pour accompagner l'ensemble de ces actions, la Ville de Montceau intervient également sur le cadre de vie de ses habitants.

Ces interventions se déploient dans le domaine de l'aménagement du territoire communal, notamment avec l'entretien et la création des espaces verts, avec les travaux d'accessibilité des infrastructures communales et la réhabilitation des sites sportifs et associatifs, mais également dans l'étude de la restructuration du quartier du Bois du Verne et la réfection totale de l'éclairage public.

La ville agit par ailleurs au niveau de la sécurité publique avec le déploiement des caméras de vidéo protection.

.../...

La Dotation de Solidarité Urbaine allouée au titre de 2019, se répartit financièrement de la façon suivante :

<u>Actions dans le domaine de la culture</u>		1 114 541,90 €
Conservatoire à Rayonnement Communal	26 139,93 €	
Médiathèque	41 460,85 €	
Maison des pratiques Artistiques Amateurs	33 656,71 €	
Subventions culturelles	17 450,00 €	
Fête de la musique	9 833,99 €	
Jumelage	23 511,13 €	
Embarcadère : Saison	328 279,10 €	
Embarcadère : TSB	211 324,29 €	
Embarcadère : locations	35 707,83 €	
Embarcadère : communication	8 575,00 €	
Embarcadère : Sacem	28 165,65 €	
Embarcadère : Personnel	350 437,42 €	
<u>Actions dans le domaine du sport</u>		1 618 843,45 €
Service des sports	262 218,98 €	
Personnel des sports	1 356 624,47 €	
<u>Actions dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse</u>		761 789,76 €
Service enfance	70 213,84 €	
Service jeunesse	124 034,03 €	
Classes découvertes	44 217,86 €	
Personnel enfance/jeunesse	523 324,03 €	
<u>Actions dans le domaine de la solidarité</u>		1 324 158,77 €
Pôle solidarité / pôle prévention santé	22 983,36 €	
Trait d'union	45 891,82 €	
Personnes âgées	136 691,83 €	
Subvention CCAS	312 000,00 €	
Subvention associations liées à la solidarité	18 803,00 €	
Sauvegarde	27 097,45 €	
Fonds Solidarité Logement	6 745,55 €	
Personnel	753 945,76 €	
	Total	4 819 333,88 €

Dans le cadre de la politique sociale menée par la Ville de Montceau-les-Mines, la Dotation de Solidarité Urbaine apparaît comme un financement particulièrement important. Elle permet de mettre en place un certain nombre de dispositifs et de mener des actions innovantes, notamment en direction des quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

C'est un outil de cohésion sociale essentiel pour notre territoire, sur lequel vivent des populations dont la situation est souvent fragile.

